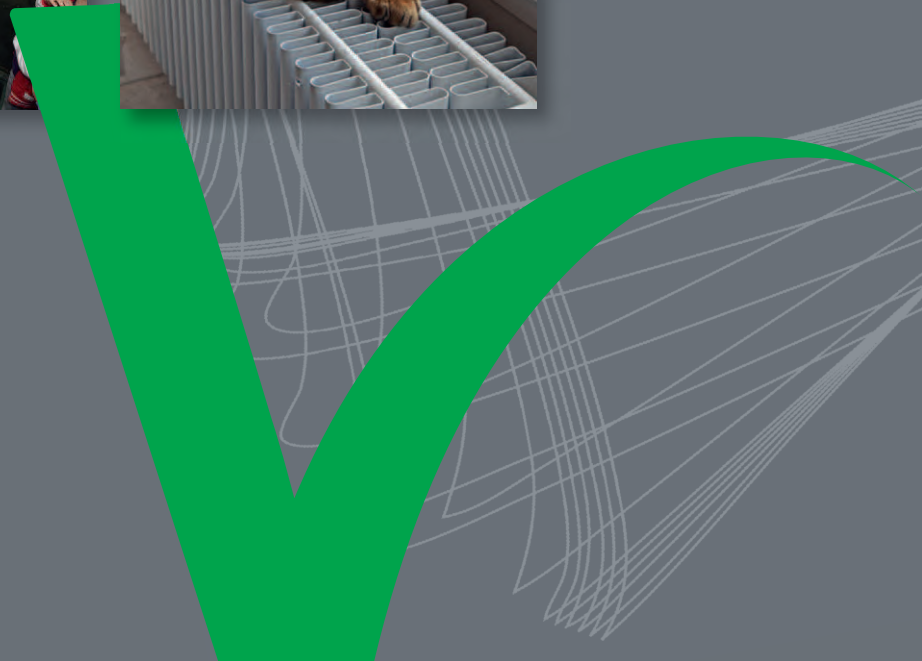
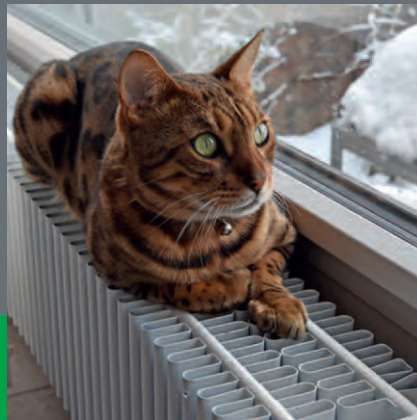


2015 2016

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les matières, ça se gère!











VADEC SA • 9^E RAPPORT D'ACTIVITÉ

Approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires du 23 mars 2017

Exercice 2015 - 2016*

Vadec SA est organisée en 6 activités sectorielles:

-  **Incinération**
-  **Biodéchets**
-  **Centres logistiques régionaux** (précédemment «Recyclables»)
-  **Boues de STEP**
-  **Autres activités d'exploitation**
-  **Déchèteries**

Chaque activité est autonome financièrement et doit présenter ses comptes de résultat séparément, l'objectif étant d'équilibrer les produits et les charges. Les bénéfices et/ou pertes de chaque activité sont ensuite reportés dans le détail des réserves facultatives résultant du bénéfice, figurant au point 3.10 de l'annexe aux comptes annuels, en page 44 du présent rapport.

Les activités «Incinération» et «Boues de STEP» sont regroupées en un

centre de profits «Valorisation thermique» (CP-VT)



et les autres activités le sont en un

centre de profits «Valorisation des matières» (CP-VM).



* L'exercice comptable de Vadec commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

TABLE DES MATIÈRES

DONNÉES-CLÉS DE L'EXERCICE **4-5**

FAITS SAILLANTS Cap maintenu dans un contexte financier difficile **6-9**

LA CHARTE D'ENTREPRISE **10**

L'ÉQUIPAGE VADEC EN 2015-2016 **12-14**

Ressources humaines, organisation, gouvernance 12-13

Ensemble pour mieux gérer les matières de l'Arc jurassien: territoire, mission, actionnariat 14

LES STATISTIQUES **16-21**

Groupe d'activités VALORISATION THERMIQUE: Incinération, Boues de STEP **16-17**

Groupe d'activités VALORISATION MATIÈRES: Biodéchets, Centres logistiques régionaux, Autres activités d'exploitation, Déchèteries **18-21**

Rôle de Vadec dans le cycle des matières 22

LES COMPTES **24-49**

BILAN au 30 septembre 2016 **24-25**

COMPTES DE RÉSULTAT **26-39**

Vadec SA **26-27**

Groupe d'activités VALORISATION THERMIQUE **28-31**

Incinération 28-29

Boues de STEP 30-31

Groupe d'activités VALORISATION MATIÈRES **32-39**

Biodéchets 32-33

Centres logistiques régionaux 34-35

Autres activités d'exploitation 36-37

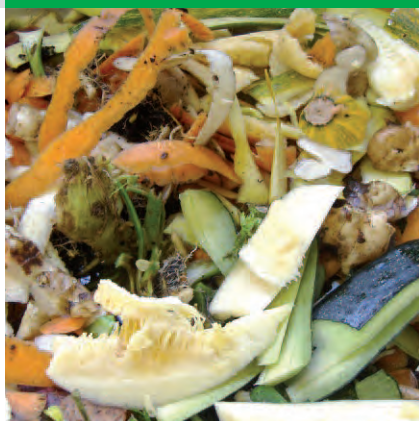
Déchèteries 38-39

Annexe aux comptes annuels 40-45

Rapport de l'organe de révision 46-47

Rapport des observateurs 48

Résolutions 49



Biodéchets

9787 t



Déchets recyclables

19 196 t

VALORISATION DES MATIÈRES ↑
↓ VALORISATION THERMIQUE

Déchets incinérables

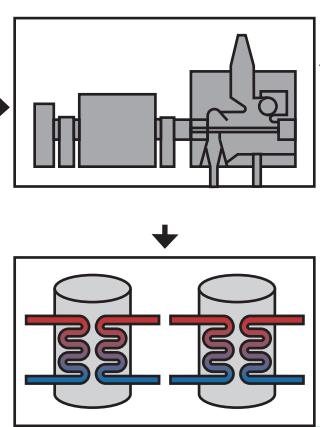
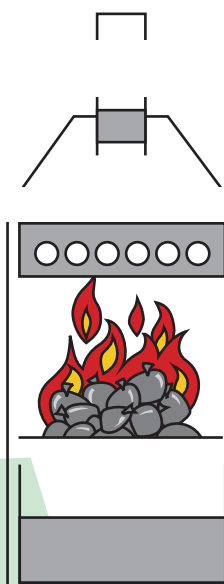


104 801 t



Boues de STEP

14 108 t

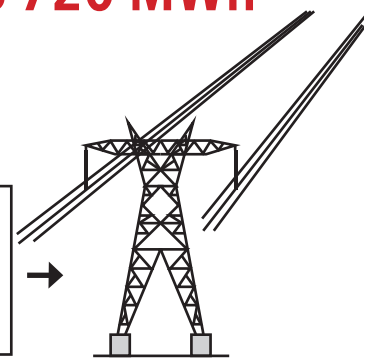


Electricité de réseau



c'est la consommation annuelle de 11'000 ménages!

> 38 720 MWh



Chauffage à distance



ce sont 9 millions de litres de mazout économisés! **> 92 286 MWh**



DONNÉES-CLÉS DE L'EXERCICE

Durant son exercice 2015-2016, Vadec a

- **bénéficié d'un fonctionnement optimal de ses installations, malgré un arrêt prolongé de la ligne 1 de Colombier pour assainissement programmé**
- **facturé le traitement de 104 801 t de déchets incinérables (plus 14 108 t de boues de STEP)**
- **fourni ainsi aux consommateurs 38 720 MWh d'énergie électrique et 92 286 MWh d'énergie thermique**
- **évacué en stockages sécurisés 21 461 t de mâchefers et 2845 t de cendres et de boues**
- **facturé le traitement de 9787 t de biodéchets**
- **assuré la reprise et/ou le conditionnement de 19 196 t de matières recyclables diverses**
- **généralisé un chiffre d'affaires de CHF 30.2 millions et dégagé un résultat d'exploitation de CHF 4.1 millions** qui a permis de procéder aux amortissements et provisionnements nécessaires aux évolutions majeures prévues ces prochaines années
- **inauguré et mis en service la Déchèterie intercommunale de la Croix - DILAC** (Boudry, Cortaillod et Milvignes) dans son site, sa configuration et son identité graphique définitifs
- **poursuivi la mise en œuvre de VADEC+**, l'important programme de réorganisation de ses équipements et activités, qui prévoit notamment le regroupement des capacités de valorisation thermique sur le site de La Chaux-de-Fonds; et dans la cohérence de cette démarche
 - **avancé dans le processus de reconversion progressive du site de Colombier**
 - **préparé la 2^e étape de réalisation du pôle rail-route de Bellevue/La Chaux-de-Fonds**

... entre autres!

FAITS SAILLANTS



Vadec poursuit sa mue progressive

L'horizon 2025 demeure la perspective majeure de Vadec, en application de son programme VADEC+, qui prévoit notamment le regroupement des capacités de valorisation thermique sur le site de La Chaux-de-Fonds. L'entreprise continue d'avancer avec cohérence dans la réalisation de cette mue progressive de ses équipements et de son organisation pour les adapter aux conditions du 21^e siècle. Le processus se déroule dans des conditions globalement positives et l'exercice écoulé a marqué plusieurs étapes supplémentaires dans cette voie. Par ailleurs, cet exercice a été techniquement et économiquement satisfaisant au niveau de l'exploitation courante, même s'il a été alourdi par quelques déboires financiers au niveau des placements.

VADEC+: comité de pilotage fonctionnel

Comme il en avait annoncé l'intention dans son précédent rapport, le Conseil d'administration a constitué un comité de pilotage du projet VADEC+. Il a tenu à ce que ce comité soit présidé par une administratrice de Vadec, afin d'assurer un lien fort entre ce projet stratégique et la gouvernance de la société. C'est donc Mme Josette Frésard qui assume cette présidence. Elle est entourée de MM. Théo Huguenin-Elie (Ville de La Chaux-de-Fonds), Max Kaspar (Viteos), Laurent Gacond (Vadec) et Emmanuel Maître (Vadec). Dans cette structure, le COPIL a commencé ses travaux, notamment pour aborder les aspects d'intégration urbanistique et de valorisation des énergies de la future centrale.

Urbanité festive!

A propos d'intégration et de valorisation, on sait que Vadec s'est toujours efforcée de mener ses activités en parfaite harmonie avec son bassin de population, qui de son côté leur a toujours porté un vif intérêt. Le projet VADEC+ ne peut que renforcer encore cette ouverture réciproque. Dans cette perspective, Vadec et Viteos, coexploitants de la centrale urbaine matière-énergies que constitue le site de La Chaux-de-Fonds, ont affirmé en 2016 cette «urbanité» sur une note festive qui a connu un remarquable succès. Le site s'est en effet ouvert au festival international d'arts de la rue «La Plage des Six-Pompes», qui anime chaque début d'août le quartier. Quatre représentations d'un concert-spectacle un peu déjanté de musique classique y ont été données deux soirs de suite, attirant plusieurs centaines de spectateurs ravis, comme les organisateurs, de l'originalité de cette «scène» au décor industriel. Ce fut l'occasion de contacts multiples, tant avec le public qu'avec les autorités régionales, qui trouveront des prolongements dans les visites d'entreprise que nous organisons toute l'année.

Colombier: ligne 1 assainie

Les activités d'incinération seront poursuivies sur le site de Colombier durant la transition 2015-2025, jusqu'au regroupement des capacités d'incinération sur le site de La Chaux-de-Fonds à l'orée 2025. Cette décision nécessitait la mise en conformité des installations pour répondre aux nouvelles directives environnementales.

Des travaux d'assainissement ont été conduits sur la ligne d'incinération 1 durant un arrêt annuel prolongé au printemps 2016. Ils comportaient notamment

- l'installation d'un système d'injection de charbon actif pour l'abattement des dioxines;
- l'actualisation du système de contrôle-commandes avec possibilité d'une supervision des processus depuis la salle de commandes du site de La Chaux-de-Fonds;
- l'augmentation de la puissance d'incinération et l'amélioration de la qualité de la combustion par recirculation des gaz.

Cap maintenu dans un contexte financier difficile

La ligne 1 a été remise en exploitation à la mi-juillet 2016 et a rapidement trouvé son niveau de fonctionnement optimal, malgré l'ampleur des travaux entrepris. Les premières mesures environnementales ont fourni des résultats conformes aux améliorations escomptées. Les mesures de contrôle officielles en vue du renouvellement de l'autorisation d'exploitation par l'autorité de surveillance (SENE) seront entreprises en fin d'année.

La ligne 2 a pour sa part été mise hors exploitation, comme prévu, le 30 septembre 2016. Après quelques travaux de nettoyage, elle sera mise en mode de préservation, en attendant une décision sur son devenir, qui devrait être prise durant la première moitié de 2017.

Centre logistique régional de Colombier: première étape

Parallèlement, le projet d'aménagement d'un centre logistique régional sur la partie Est de notre site de Colombier s'est poursuivi durant cet exercice. Pour rappel, ce centre permettra le déchetage et le transbordement de déchets incinérables, le tri et le transbordement de biodéchets, le tri et le conditionnement de papier/carton et de verre, et l'aménagement d'une déchèterie à l'intention des professionnels.

Durant cet exercice, les discussions avec les institutions pour animaux SPANE et FNAA ont abouti à la signature d'un droit de superficie (DDP) sur deux parcelles situées à l'Est du terrain, libérant ainsi la partie Ouest pour y mener des activités de conditionnement de matières. Les deux institutions ont ainsi pu obtenir leurs permis de construire et les travaux d'aménagement des parcelles ont débuté. L'objectif pour la libération des lieux actuels est juillet 2017.

Les travaux de la première étape sont en passe d'être terminés. Ils comprennent la préparation des deux nouvelles parcelles FNAA et SPANE (démolition et viabilisation), la construction d'une rampe d'accès à la surface supérieure, ainsi que les murs de soutènement et l'aménagement de cette surface supérieure sur laquelle seront menées les activités de transbordement et de déchetage des déchets incinérables et le tri et le transbordement des déchets verts. La construction du couvert pour le déchetage et le transbordement des déchets incinérables se fera en même temps que la construction de la halle de tri papier/carton. La deuxième et la troisième étapes seront lancées une fois que les institutions pour animaux auront intégré leurs nouveaux locaux, soit durant la deuxième moitié de 2017.

Ces aménagements et les travaux qui en découlent sont régulièrement discutés avec une délégation de l'association des riverains.

Au niveau des équipements nécessaires à l'exploitation du site, le Conseil a alloué un crédit de CHF 1.0 million HT pour l'acquisition d'une pelle rétro et d'un déchetageur.

Pôle rail-route de Bellevue: phase 2 imminente

L'optimisation du transport rail-route des déchets à traiter et des résidus solides du traitement est un élément-clé de la logistique du programme VADEC+. Le centre logistique régional en cours de développement à Colombier exploite à cette fin le raccordement direct du site au réseau CFF. Pour le site de La Chaux-de-Fonds, c'est l'option du réseau ferroviaire des Chemins de fer du Jura qui s'est confirmée la plus rationnelle. Fonctionnant à pleine satisfaction depuis 2014, le pôle rail-route de Bellevue, qui a permis de raccourcir et de sortir du tissu urbain les transports des bennes par camions entre la voie ferrée et l'usine, sera parachevé comme prévu dès 2017, avec la construction d'une voie de manoeuvre supplémentaire, évitant aux convois un rebroussement en gare de La Chaux-de-Fonds. Le crédit ad hoc de CHF 550 000.- HT, représentant la part de Vadec à cette réalisation en partenariat avec la Ville et les CJ, avait été accordé, rappelons-le, lors du précédent exercice.



Autres dossiers

DILAC: déchèterie commode et solidaire!

En site provisoire depuis 2012, le temps de régler des problèmes administratifs complexes relatifs aux terrains, la Déchèterie intercommunale de la Croix, à Cortailod, réalisée, exploitée et gérée par Vadec pour les communes de Cortailod, Boudry et Milvignes (environ 20 000 habitants), a été inaugurée au printemps 2016 dans sa configuration et son implantation définitives. Elle offre ainsi désormais un gain notable de commodité pour les usagers et les exploitants: une superficie bien plus ample (3000 m² au lieu de 1900) où toutes les bennes à déchets sont accessibles par des quais dénivelés, où la circulation est séparée entre usagers et exploitation, l'accès régulé en fonction de l'affluence, le parcage facilité, la signalisation améliorée de même que le dépôt sélectif (bar à déchets). Le personnel dispose désormais d'un bâtiment de service en dur. Des surfaces couvertes offrent aux usagers un peu d'abri, à défaut d'une couverture plus importante qui avait été envisagée, mais que les contraintes particulières du site (il se trouve au-dessus de la tranchée couverte de l'autoroute) n'ont pas permise.

L'inauguration a aussi été l'occasion de présenter une prestation innovante: à l'enseigne de La Récupe, des collaborateurs d'Emmaüs assurent tous les jeudis et le dernier samedi de chaque mois une présence à la déchèterie, proposant aux usagers qui le veulent bien de prendre en charge les objets ou pièces de vêtements qui peuvent encore servir, et de les remettre dans le circuit de la «seconde main». Il ne s'agit pas d'une ressourcerie (il n'y a pas de revente sur place) mais bien d'une filière complémentaire de réemploi, ajoutée à celles des recyclages «techniques». C'est un partenariat de nature professionnelle qui a ainsi été noué, à l'initiative du réseau social La Chaussure rouge, entre Vadec et Emmaüs, organisation non gouvernementale qui pratique la récupération comme une de ses principales ressources financières pour ses activités de réinsertion sociale. En même temps la déchèterie a inauguré aussi une nouvelle identité, avec un logo évocateur d'une «main qui trie», inspiré du pictogramme officiel en usage en France, et un acronyme DILAC résumant sa dénomination complète.

Pour assurer le compactage de certains déchets (encombrants, bois, carton, ...), le Conseil a approuvé un crédit de CHF 280 000.- HT qui a permis d'acquérir deux compacteurs mobiles, dont un sera mis en exploitation à la déchèterie du Crêt-de-Loche.

Injection de boues de STEP: bons résultats

L'installation d'injection de boues de STEP mise en service en juillet 2011 sur le site de La Chaux-de-Fonds a continué de fonctionner de manière optimale et de répondre ainsi pleinement aux attentes pour son cinquième exercice. Au niveau financier, elle est arrivée en fin d'amortissement au terme de cet exercice 2015-2016 et les résultats d'exploitation sont au-delà de ce qui avait été annoncé dans le cadre de la demande d'investissement. De ce fait, le Conseil a décidé de revoir les tarifs de logistique et de traitement à la baisse à partir du 1^{er} janvier 2017.

Ces bons résultats techniques et financiers sont malheureusement toujours ternis par le «feuilleton judiciaire» que nous impose l'entreprise SID, à laquelle les travaux n'avaient pas été adjugés et qui a intenté une action en dommages et intérêts contre Vadec pour plus d'un demi-million de francs. Ce contentieux n'est toujours pas clos. Nous continuons à refuser les prétentions de ce soumissionnaire non retenu. Après avoir refusé d'entrer en matière pour raison de délais, le Tribunal cantonal a maintenant été enjoint par le Tribunal fédéral de se prononcer sur le fond.

Rappelons que Vadec traite annuellement plus de 14 000 tonnes de boues de STEP en provenance de collectivités neuchâtoises et vaudoises principalement et de quelques collectivités limitrophes.

Mandat de ramassage et de transport des déchets

Pour la période 2016-2020, le mandat de transport des boues de STEP a été attribué aux entreprises Transvoirie SA pour les STEP du Nord vaudois et du Littoral neuchâtois et Curty Transports SA pour les STEP des Montagnes neuchâtoises, ceci par appel d'offres en marché public.



Pour la même période de 5 ans, le mandat de ramassage et de transport des déchets des communes de Val-de-Ruz et de Valangin a été attribué à l'entreprise Curty Transports SA par appel d'offres en marché public également.

Placements/emprunts

Le mandat confié par Vadec à un conseiller externe concernant la gestion des liquidités destinées au financement du renouvellement des installations d'incinération de La Chaux-de-Fonds a été outrepassé. Une perte de CHF 4.0 millions a été enregistrée pour la période 2013-2015. Vadec a pris les mesures destinées à corriger la gestion de ses fonds propres. Les actionnaires de Vadec ont été informés lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 17 mars 2016 et lors d'une séance d'information le 29 septembre 2016.

Les faits portent sur la période allant de 2013 à 2015. Le mandataire de Vadec a vendu, sans autorisation et sans informer Vadec des conséquences, des produits financiers considérés sûrs pour placer le solde dans des produits nettement plus exposés, sans protection du capital. Or, l'obligation de protection du capital faisait intégralement partie du mandat entre Vadec et le conseiller. Vadec s'est séparé de son conseiller et a mandaté un avocat. Une procédure juridique est en cours.

Dans cette affaire, le Conseil d'administration a pris ses responsabilités et a confirmé sa volonté d'une pratique restrictive des placements. Les produits financiers sans protection du capital achetés par le conseiller ont été vendus en juin 2016. La décision de vendre ces produits a été prise en tenant compte notamment de la politique de placements de Vadec, de l'avis de nouveaux conseillers, des grandes incertitudes du marché et de l'imminence du vote anglais sur le Brexit.

La perte comptabilisée atteint CHF 4.0 millions sur un total initial de CHF 40.0 millions de liquidités. Une partie de cette perte a été réalisée lors de la vente effectuée par notre ancien conseiller, le solde étant dû à la forte perte de valeur des produits que celui-ci a achetés en remplacement. Cet événement ne met toutefois pas en danger la solidité financière de notre société, dont les résultats opérationnels sont en ligne avec la planification. L'objectif stratégique de CHF 50.0 millions de fonds propres nécessaires au financement du renouvellement des installations de La Chaux-de-Fonds à l'orée 2025 n'a pas changé.

Une moins-value de CHF 2.4 millions avait déjà été comptabilisée au bouclage de l'exercice 2014-2015 et le solde de CHF 1.6 million l'a été au terme de cet exercice.

Selon la planification actuelle, Vadec n'aura pas recours à l'emprunt avant la phase d'investissement dans le renouvellement des installations de La Chaux-de-Fonds. D'ici là, Vadec devra définir une politique adéquate.

Caisse de pensions Prévoyance.ne: préoccupation persistante

Tout au long de l'exercice, le Conseil et la direction ont assuré une veille attentive sur l'évolution de la caisse de pensions Prévoyance.ne, dont on sait que l'assainissement induit pour Vadec, comme pour les autres affiliés, des charges supplémentaires qui affectent les résultats d'exploitation.

Par convention, l'Etat de Neuchâtel s'est engagé à accorder, à titre onéreux, une garantie pour le découvert de Vadec. Cette solution a été retenue au vu de la structure de l'actionnariat de la société qui s'étend sur 4 cantons, et après un examen approfondi. Le taux d'intérêt annuel convenu est de 0.5% sur le montant du découvert technique. Cette garantie est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015. Sur l'année 2016, le coût de cette garantie a été de CHF 78 772.15. Des informations détaillées au sujet de la caisse de pensions figurent dans l'annexe aux comptes.

Les autres pages de ce rapport fournissent par ailleurs les détails chiffrés et commentés des activités de la société.

CHARTRE D'ENTREPRISE



Vadec SA est une société anonyme d'intérêt public dont le but est la valorisation énergétique des déchets urbains combustibles, de façon économique et dans un souci de prévention de la pollution de l'air, du sol et des eaux. Vadec adhère pleinement aux objectifs du développement durable et accorde la priorité à la qualité, à l'environnement, à la santé et à la sécurité. L'entreprise est gérée par processus, selon un système fondé sur une philosophie d'amélioration continue.

Pour atteindre ses objectifs en matière de qualité, Vadec

- travaille dans l'intérêt de la population et des entreprises de son bassin de collecte et conseille les autorités des communes actionnaires dans le choix des solutions à mettre en œuvre;
- applique une politique du personnel basée sur les principes d'équité, de flexibilité et de pérennité de l'entreprise;
- dispense à son personnel la formation adéquate répondant aux besoins du poste et des responsabilités qui en découlent;
- s'informe des évolutions commerciales et technologiques afin de maintenir sa compétitivité.

Soucieuse du respect de l'environnement, Vadec

- prend les mesures nécessaires pour prévenir la pollution de l'air, des eaux et du sol;
- favorise la préservation des ressources naturelles et des matières premières, notamment en informant la population;
- collabore étroitement avec les autorités compétentes au niveau communal, cantonal et fédéral;
- préserve le patrimoine local par une intégration de ses bâtiments, infrastructures et activités au milieu environnant;
- assure les conditions optimales de fonctionnement des installations de production d'énergie pour tous les aspects (environnement, santé, sécurité et rentabilité).

Attachant une importance capitale à la santé et à la sécurité, Vadec

- forme et informe son personnel concernant l'identification des risques et les mesures à prendre pour les réduire;
- s'assure que tous les dispositifs de sécurité sont opérationnels et conformes aux exigences légales;
- adapte ces dispositifs à l'évolution technologique tout en respectant les contraintes économiques;
- collabore étroitement avec la Suva et les autres organismes officiels;
- étend toutes les règles et directives en vigueur dans l'entreprise aux utilisateurs, même occasionnels, de ses installations.



L'ÉQUIPAGE
2015 - 2016 >



L'ÉQUIPAGE VADEC EN 2015-2016



Ressources humaines: essentielles!

D'année en année nous le répétons, parce que chaque jour de l'année nous le vérifions: Vadec, c'est d'abord ceux qui y travaillent. Ceux qui mettent leurs compétences, leur assiduité et leur conscience professionnelle au service de son fonctionnement sans faille, 24h sur 24 et 365 jours par an.

Au 30 septembre 2016, Vadec comptait 64 collaborateurs (7 femmes et 57 hommes), équivalant à 59 UPT. Cet effectif est réparti sur nos 2 sites d'exploitation à La Chaux-de-Fonds et à Colombier. Il marque une diminution temporaire due à la fois aux mouvements naturels et aux circonstances particulières des mutations en cours, notamment sur notre site de Colombier. Certains départs naturels n'ont pas été immédiatement compensés, le temps de parvenir à une définition stabilisée des postes à repourvoir dans la perspective VADEC+, en accord avec les organisations syndicales. Quatre auxiliaires à temps très partiel, intégrés au mandat dans l'équipe d'exploitation de DILAC, s'ajoutent à l'effectif des salariés.

Niveau de qualifications croissant

Depuis la constitution de Vadec SA en 2008, le niveau de qualifications des collaborateurs, objectif prioritaire pour Vadec, continue de s'élever régulièrement.

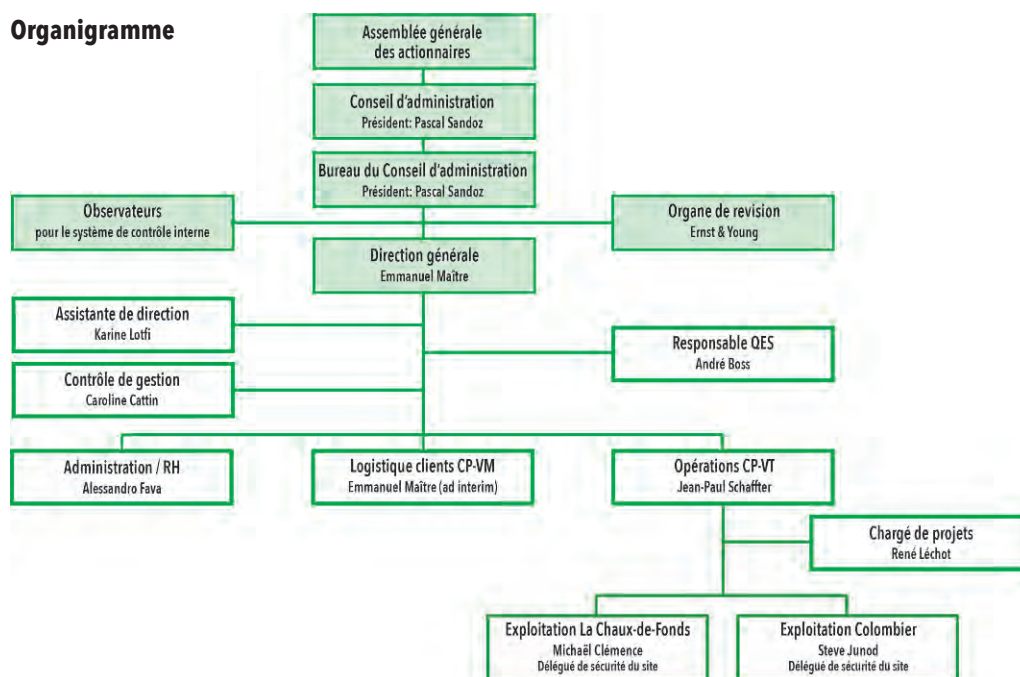
Si la proportion des collaborateurs titulaires d'un CFC est restée stable, représentant 60% de l'effectif, on note une diminution significative du nombre de collaborateurs sans qualification (de 30 à 15%) ainsi qu'une augmentation tout aussi réjouissante des titulaires de brevet fédéral (de 5 à 22%).

Un effort tout particulier et constant a été mis en effet sur la possibilité offerte aux collaborateurs motivés d'obtenir le brevet fédéral de thermiste. Ce brevet traite des domaines des combustibles, du traitement des eaux, des chaudières, échangeurs, économiseurs, pompes et compresseurs ainsi que de l'exploitation de l'installation d'incinération et de l'utilisation de l'énergie. En effet, permettre à une partie importante du personnel d'obtenir une formation professionnelle supérieure est également un gage de qualité pour l'entreprise, et de fidélité du personnel ainsi formé.

Âge, pénibilité, compétences

L'évolution de la moyenne des âges est restée stable pour le personnel de maintenance (+0.86). Ce personnel est constitué de collaborateurs au profil technique exerçant leur activité en horaire d'atelier traditionnel. Le personnel administratif a légèrement rajeuni durant ces six dernières années (-1.35). En revanche, celui des équipes est la catégorie qui a le plus vieilli (+4.16). Nous y sommes particulièrement attentifs, car ces collaborateurs travaillent en horaires irréguliers (3x8 et 7/7). Ces variations entraînent une certaine pénibilité en termes de récupération des rythmes biologiques. Les collaborateurs sont médicalement suivis selon les prescriptions du SECO et du médecin du travail de l'ASED (Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets). Malgré cet accompagnement, Vadec évite d'exposer de manière indéfinie le personnel vieillissant à des conditions de travail avec pénibilité. De ce fait, lors des recrutements, le critère de l'âge contient une pondération importante et si des opportunités d'intégrer la maintenance avec ses horaires réguliers se présentent, elles sont, le plus souvent possible, proposées aux équipiers désireux de quitter leur secteur et présentant les compétences nécessaires. L'activité d'équipier est en effet particulière non seulement par ses horaires, mais parce qu'elle fait appel à des compétences bien spécifiques. Etant donné la nature de nos activités, nous recrutons rarement des candidats issus directement d'autres usines d'incinération. Dès lors, nous faisons, en général, appel à des électriciens ou des mécaniciens qualifiés que nous formons sur une période d'une à deux années. C'est pour ces raisons que nous examinons avec grand intérêt les candidatures spontanées dont le profil se rapproche de nos critères d'exigences.

Organigramme



Conseil d'administration

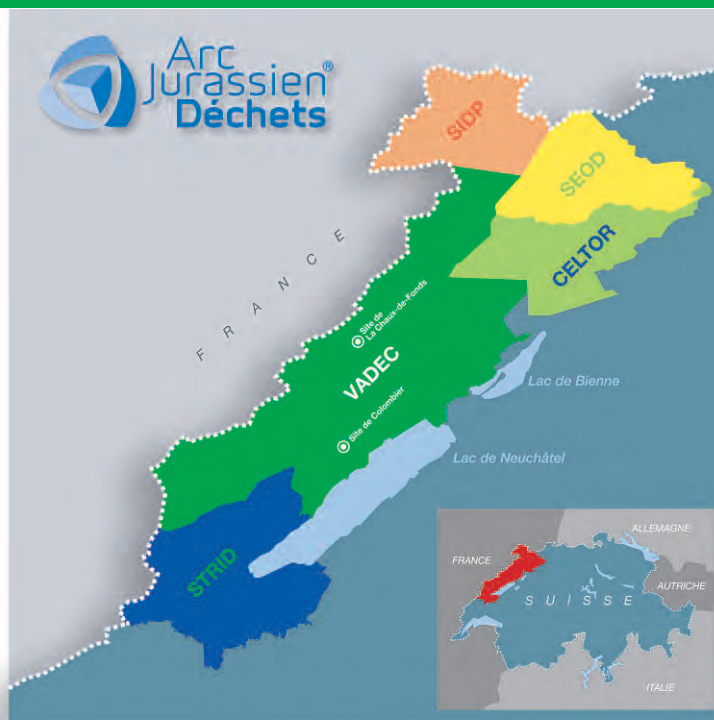
Le Conseil d'administration a tenu au cours de l'exercice 2015-2016 cinq séances plénières et treize séances de son seul bureau. Il a enregistré trois mutations, mentionnées ci-dessous. Son effectif est de 18 membres (dont un poste vacant pour les Montagnes neuchâteloises) et sa composition est la suivante:

Président:	Pascal Sandoz*, conseiller communal, Neuchâtel	Frédéric Laurent, conseiller communal, Milvignes (jusqu'au 05.06.2016)
Vice-président:	Jean-Charles Legrix*, conseiller communal, La Chaux-de-Fonds (jusqu'au 31.07.2016)	Yanick Bussy, conseiller communal, Milvignes (dès le 01.07.2016)
	Marc Arlettaz*, conseiller communal, La Chaux-de-Fonds (dès le 01.08.2016)	Sylvia Morel, conseillère communale, La Chaux-de-Fonds
Secrétaire:	Gérard Meyer*, membre du Comité du SIDP, Porrentruy	Jean-Philippe Petitpierre*, président, STRID SA
Membres:	Renaud Baume, maire, Les Breuleux	Remigio Pian, chef Département énergies & produits, Viteos SA (jusqu'au 17.03.2016)
	Fabio Bongiovanni, conseiller communal, Neuchâtel	Max Kaspar, directeur général Viteos SA (dès le 17.03.2016)
	Denis De La Reussille, conseiller communal, Le Locle	Michel Rossi, conseiller communal, Peseux
	Yves-Alain Fleury, membre du Comité du SEOD, Delémont	Marie-Claude Schaller, conseillère communale, Plateau de Diesse
	Josette Frésard*, administratrice déléguée Viteos SA	Jean Wenger*, conseiller communal, Hauterive
	Montagnes neuchâteloises (Poste vacant)	
	Christian Hostettler, conseiller communal, Val-de-Ruz	
	Michel Jeanneret, conseiller municipal, Saint-Imier	
		* Membre du bureau du Conseil
		Réviseur: Fiduciaire Ernst & Young SA, Serge Clément, Lausanne
		Direction: Emmanuel Maître, directeur

ENSEMBLE POUR MIEUX GÉRER LES MATIÈRES DE L'ARC JURASSIEN

Vadec SA Réseau de valorisation des déchets - Arc jurassien est l'entreprise régionale d'intérêt public chargée de la gestion globale des déchets dans le centre de l'Arc jurassien suisse. Sa zone d'activité couvre un territoire englobant l'ensemble des cantons du Jura et de Neuchâtel, ainsi que le Jura bernois et une partie du Nord vaudois et concerne plus de 350 000 habitants. L'entreprise exploite en propre deux centres de traitement à La Chaux-de-Fonds (où elle a son siège) et à Colombier. Vadec est active sur l'entier de la chaîne de gestion des déchets, que ce soit au travers de ses propres prestations ou de celles de ses partenaires régionaux: sensibilisation à la réduction et au tri des déchets, mise en place et gestion de systèmes logistiques de collecte, développement et mise en œuvre de concepts techniques de traitement, valorisation des matières, production d'énergies, neutralisation et stockage final des déchets non-valorisables. Elle se positionne ainsi comme un centre de compétences majeur dans ces domaines.

Ses actionnaires sont les collectivités publiques et entreprises en mains publiques de la région. Leur liste complète avec la répartition de leurs parts figure à l'annexe aux comptes, p. 43.



LES STATISTIQUES
2015 - 2016



STATISTIQUES  VALORISATION THERMIQUE INCINÉRATION BOUES DE STEP**DÉCHETS INCINÉRABLES TRAITÉS: TONNAGE FACTURÉ**

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	111 361	110 918	114 889	107 986	100 357	103 096	103 134
	58 433	58 308	62 808	59 567	51 351	52 774	52 708
	52 928	52 610	52 081	48 419	49 007	50 323	50 425
	5 199	609	6 059	242	797	2 719	3 482

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ VENDUE

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	39 102	43 331	46 048	46 172	39 624	42 292	41 538
	23 966	27 079	27 861	27 985	23 681	23 722	25 448
	15 136	16 252	18 187	18 188	15 943	18 570	16 090

PRODUCTION D'ÉNERGIE THERMIQUE VENDUE

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	84 434	90 059	86 450	88 678	91 216	89 717	89 058
	24 865	26 205	23 751	25 479	26 656	23 663	22 645
	59 569	63 854	62 699	63 199	64 560	66 054	66 413

TEMPS DE FONCTIONNEMENT DES LIGNES D'INCINÉRATION

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	8 154	7 592	8 314	8 313	7 534	8 084	8 269
	7 811	8 516	7 699	8 517	7 994	7 976	8 020
	7 890	7 753	7 946	8 094	7 963	8 056	8 152

QUANTITÉ DE RÉSIDUS

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	22 129	23 027	22 874	22 642	20 210	20 554	20 649
	3 054	3 263	3 083	3 083	2 528	2 569	2 605

BOUES DE STEP TRAITÉES: TONNAGE FACTURÉ

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	14 065	12 883	12 358	13 969	13 886	15 174	14 274
	4 638	5 857	3 860	2 320	2 959	1 537	1 096

VALORISATION THERMIQUE  **STATISTIQUES**

INCINÉRATION 

BOUES DE STEP 

(HORS BOUES DE STEP)

2015-2016	UNITÉS	PRÉCISIONS
104 801	tonnes	à Vadec, total
52 588	tonnes	à Colombier (lignes 1+2)
52 213	tonnes	à La Chaux-de-Fonds (ligne 3)
6 131	tonnes	dont sous-traitées à des installations extérieures

104 801 t d'incinérables traités

(HORS CONSOMMATION PROPRE)

2015-2016	UNITÉS	PRÉCISIONS
38 720	MWh	à Vadec, total
22 526	MWh	à Colombier (lignes 1+2)
16 194	MWh	à La Chaux-de-Fonds (ligne 3)

38 720 MWh d'électricité vendue

(HORS CONSOMMATION PROPRE)

2015-2016	UNITÉS	PRÉCISIONS
92 286	MWh	à Vadec, total
23 460	MWh	à Colombier (lignes 1+2)
68 826	MWh	à La Chaux-de-Fonds (ligne 3)

92 286 MWh de chaleur vendue

(MAX. THÉORIQUE SANS ARRÊT POUR RÉVISION: 1 ANNÉE MOYENNE = 8'765 h)

2015-2016	UNITÉS	PRÉCISIONS
6 531	heures	ligne 1 Colombier (arrêt prolongé pour assainissement)
8 234	heures	ligne 2 Colombier
7 919	heures	ligne 3 La Chaux-de-Fonds


7 560 h de fonctionnement en moyenne

2015-2016	UNITÉS	PRÉCISIONS
21 461	tonnes	mâchefers mis en décharge à CELTOR
2 845	tonnes	cendres mises en décharge à ISDS

24 306 t de résidus mis en décharge

2015-2016	UNITÉS	PRÉCISIONS
14 108	tonnes	à Vadec, total
2 122	tonnes	dont sous-traitées à des installations extérieures

14 108 t de boues de STEP traitées

- STATISTIQUES
-  VALORISATION MATIÈRES
 -  BIODÉCHETS
 -  CENTRES LOGISTIQUES RÉGIONAUX
 -  AUTRES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

BIODÉCHETS TRAITÉS: TONNAGE FACTURÉ

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	7 918	7 646	7 367	9 378	10 073	10 239	9 673
	4 233	3 652	3 371	5 103	5 569	5 440	5 040

QUANTITÉ DE COMPOST PRODUIT

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	1 364	1 501	1 593	1 358	1 268	1 421	1 464

QUANTITÉ DE MATIÈRES RÉCEPTIONNÉES

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	4 481	4 404	4 436
	5 773	6 067	5 523
	89	76	101
	3 572	3 872	4 847
	14	13	12
	2 972	3 414	3 564

QUANTITÉ DE MATÉRIEL DE COLLECTE LOUÉ

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	253	220	208	193
	138	328	384	429

NOMBRE DE VISITES DE GROUPES CONDUITES

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	106	162	114	68	53	85	117

VALORISATION MATIÈRES  STATISTIQUESBIODÉCHETS CENTRES LOGISTIQUES RÉGIONAUX AUTRES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION 

2015-2016	UNITÉS	PRÉCISIONS
9 787	tonnes	à Vadec, total
5 349	tonnes	dont sous-traitées dans d'autres installations

9 787 t de biodéchets traités

2015-2016	UNITÉS	PRÉCISIONS
1 493	tonnes	à Vadec, total

1 493 t de compost produit

2015-2016	UNITÉS	PRÉCISIONS
4 796	tonnes	verre
5 066	tonnes	papier
96	tonnes	métaux (ferraille et aluminium)
5 523	tonnes	carton
9	tonnes	déchets spéciaux
3 706	tonnes	bois

19 196 t de matières recyclables

2015-2016	UNITÉS	PRÉCISIONS
201	pièces	bennes
429	pièces	conteneurs

630 contenants mis à disposition

2015-2016	UNITÉS	PRÉCISIONS
70	groupes	

70 groupes de visiteurs accueillis

STATISTIQUES  VALORISATION MATIÈRES AUTRES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DÉCHÈTERIES

TONNAGES TRANSPORTÉS PAR LE RAIL

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	24 818	26 290	27 281	29 927	28 832	25 721	26 418
	18 899	22 491	19 449	20 503	18 061	19 647	19 011

QUANTITÉ DE DÉCHETS RÉCEPTIONNÉS

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	115	321	386	423
	110	370	425	513
	28	63	93	100
	46	217	268	310
	27	113	141	176
	40	138	174	224
	8	20	25	29
	6	32	50	64
	63	168	215	234
	2	7	7	8
	1	7	8	9
	1	2	3	2
	1	2	2	3
	90	186	216	284
	1	3	1	2
	90	233	316	329
	79	185	237	269
	5 553	15 491	18 881	22 658
	1	2	3	2
	6 220	13 220	3 780 2	20 680
				1 960 3
	160	320	1 200	480
	36	97	148	290
	5	16	17	22

VALORISATION MATIÈRES  STATISTIQUESAUTRES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DÉCHÈTERIES 

(TOUS DÉCHETS CONFONDUS)

	2015-2016	UNITÉS	PRÉCISIONS
	28 245	tonnes	par les Chemins de fer du Jura (CJ)
	14 705	tonnes	par les Chemins de fer fédéraux (CFF)

42 950 t de déchets transportés par rail

	2015-2016	UNITÉS	PRÉCISIONS
	433	tonnes	bois (classe 4)
	495	tonnes	encombrants incinérables
	92	tonnes	biodéchets
	299	tonnes	papier
	176	tonnes	carton
	202	tonnes	verre
	28	tonnes	bouteilles PET
	27	tonnes	plastiques
	227	tonnes	ferraille
	11	tonnes	aluminium
	7	tonnes	capsules de café
	3	tonnes	huiles végétales
	2	tonnes	huiles minérales (moteur)
	243	tonnes	vitres, céramique et autres déchets inertes
	3	tonnes	câbles électriques
	289	pièces	frigos
	198	pièces	autres gros appareils électroménagers
	19 840	pièces	petits appareils électroménagers
	3	tonnes	piles et accumulateurs
	18 780	pièces	tubes fluorescents
	4 080	pièces	ampoules économiques
	560	pièces	cartouches d'encre imprimantes
	315	conteneurs	habits et chaussures
	22	tonnes	déchets spéciaux

433 t de bois usagé

495 t d'encombrants incinérables

92 t de biodéchets

475 t de papier et de carton

202 t de verre




238 t de ferraille et d'aluminium

243 t de déchets inertes

20 327 appareils électroménagers

22 860 tubes et ampoules d'éclairage

315 conteneurs d'habits et chaussures

-  Pas de comptabilisation
 Changement de prestataire - pas de retour sur les quantités
 Comptabilisation séparée pour les ampoules électriques

LE RÔLE DE VADEC DANS LE CYCLE DES MATIÈRES

D'UNE ÉCONOMIE LINÉAIRE À UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Agir localement, penser globalement. Le rôle de Vadec s'inscrit dans cette approche, aujourd'hui indispensable, de notre monde et de ses exigences vitales.

Les déchets, c'est... la vie! Tout processus naturel, toute activité humaine, génère une part de déchets. Il faut donc les intégrer efficacement à l'organisation de nos activités, et leur vouer la considération due à tout élément constitutif des cycles vitaux.

Les déchets que nous produisons ne peuvent plus être considérés comme des rebuts à éliminer. Il s'agit de matières premières transformées.

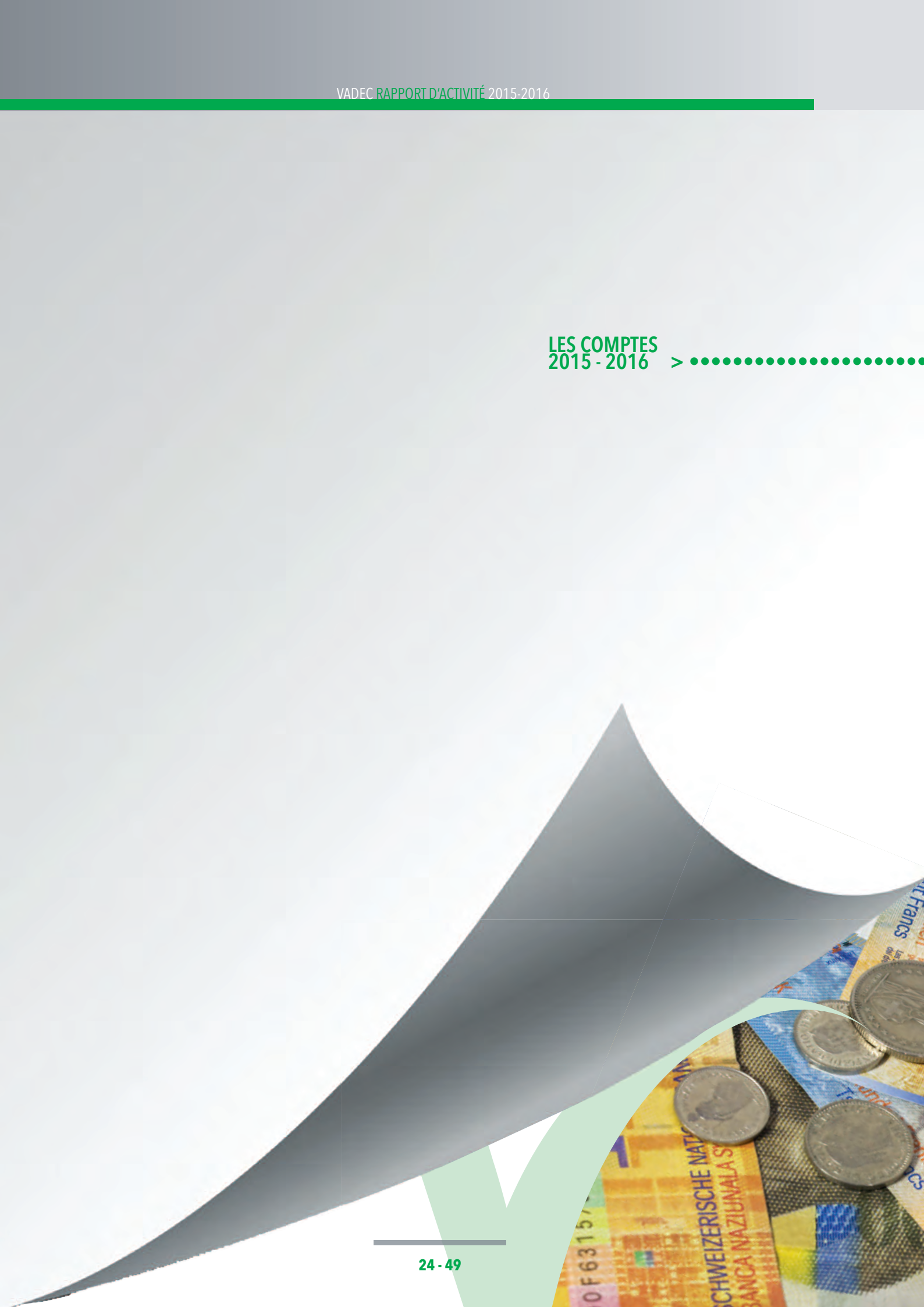
Or, elles n'existent qu'en quantité limitée sur notre planète. Pour ne pas épuiser ces ressources indispensables à la vie, nous devons en maîtriser l'utilisation dans le cadre d'un circuit optimisé, compatible avec les équilibres naturels.

C'est le principe de l'économie «circulaire», qui se fonde sur une régénération permanente des ressources, en opposition à l'économie «linéaire» de l'usage unique (produire, utiliser, jeter).

Minimiser les gaspillages, les pertes de valeur des matières, c'est aussi maximiser la stabilité économique, favoriser un développement durable de notre civilisation. Une exigence écologique vitale peut donc être vue en même temps comme un formidable atout économique.

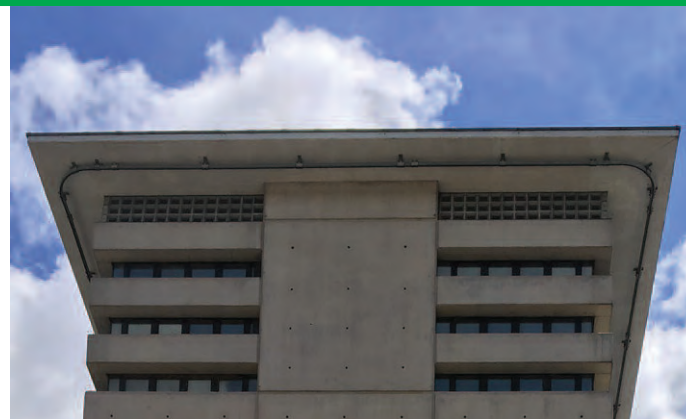
A son échelle, dans sa région, Vadec inscrit son action dans cette perspective: contribuer à régénérer au maximum les matières parvenues en fin d'un premier cycle d'utilisation; contribuer ainsi à la substitution durable d'une économie circulaire à une économie linéaire.

LES COMPTES
2015 - 2016



BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2016

VADEC SA, LA CHAUX-DE-FONDS



ACTIF	Annexe n°	30.09.2016 CHF	30.09.2015 CHF
Caisses		12 788.60	33 483.35
Avoirs bancaires	3.1	25 119 753.63	23 346 496.75
Dépôts à court terme	3.2	14 474 008.40	10 000 000.00
Trésorerie et équivalents de trésorerie		39 606 550.63	33 379 980.10
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		1 695 557.00	1 444 537.95
- envers des détenteurs de participations et des organes		2 843 378.65	2 720 308.00
Correction de valeur sur créances résultant de la vente de biens et de prestations de service		-58 036.85	-28 218.35
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service		4 480 898.80	4 136 627.60
Autres créances à court terme		1 610 980.15	2 449 776.33
Autres créances à court terme		1 610 980.15	2 449 776.33
Stocks		2.00	2.00
Stocks et prestations de service non facturées		2.00	2.00
Actifs de régularisation		1 001 036.51	863 246.26
Actifs de régularisation		1 001 036.51	863 246.26
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		46 699 468.09	40 829 632.29
Autres immobilisations financières	3.3	0.00	5 900 280.00
Autres immobilisations financières		0.00	5 900 280.00
Participations	3.4	187 000.00	187 000.00
Participations		187 000.00	187 000.00
Immobilisations en cours de construction		8 546 949.06	5 203 401.97
Immobilisations en cours de construction		8 546 949.06	5 203 401.97
Installations de production		4 635 748.73	5 518 643.61
Informatique		32 528.70	85 447.63
Véhicules		11 389.90	25 063.25
Bennes		146 424.30	56 182.16
Matériel administratif		1.40	8 601.20
Projets globaux		1 007 882.85	1 246 575.20
Conteneurs aériens		609 728.58	722 165.58
Déchèteries (Crêt-du-Loche et DILAC)		2 719 056.14	256 333.71
Place de transbordement des Bulles		404 496.88	0.00
Terrains		2 235 000.00	2 247 499.80
Voies ferrées et routes		95 760.00	162 040.20
Immeubles		552 318.68	923 834.00
Immobilisations corporelles		12 450 336.16	11 252 386.34
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		21 184 285.22	22 543 068.31
TOTAL ACTIF		67 883 753.31	63 372 700.60

PASSIF	Annexe n°	30.09.2016 CHF	30.09.2015 CHF
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
- envers des tiers	3.5	3 677 013.83	2 188 176.41
- envers des détenteurs de participations et des organes		877 758.75	461 596.60
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		4 554 772.58	2 649 773.01
Autres dettes à court terme	3.1	2 987 994.09	3 207 505.53
Autres dettes à court terme		2 987 994.09	3 207 505.53
Passifs de régularisation	3.6	965 876.37	526 842.48
Provisions à court terme	3.7	503 999.35	501 108.25
Passifs de régularisation et provisions à court terme		1 469 875.72	1 027 950.73
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		9 012 642.39	6 885 229.27
Provision achat-renouvellement des bennes	3.8	180 671.81	247 050.86
Provision stock de balles		410 022.00	802 051.50
Provision pour fluctuation du prix des matières		124 121.49	124 121.49
Provision aménagement des Bulles		258 232.25	114 502.35
Provision remise en état		2 500 813.15	2 270 813.15
Provision assainissement Prévoyance.ne	3.5	1 080 500.00	840 500.00
Provisions		4 554 360.70	4 399 039.35
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		4 554 360.70	4 399 039.35
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS		13 567 003.09	11 284 268.62
Capital-actions	3.9	18 000 000.00	18 000 000.00
Capital-actions		18 000 000.00	18 000 000.00
Réserves et fonds		34 088 431.98	32 509 878.38
Fonds de renouvellement		1 521 408.41	1 265 195.05
Résultat Vadec - Incinération		0.00	0.00
Résultat Vadec - Biodéchets		0.00	0.00
Résultat Vadec - Centres logistiques régionaux		3 680.32	8 779.68
Résultat Vadec - Boues de STEP		587 613.53	226 170.78
Résultat Vadec - Autres activités d'exploitation		115 184.12	78 179.69
Résultat Vadec - Déchèteries		431.86	228.40
Réserves facultatives issues du bénéfice	3.10	36 316 750.22	34 088 431.98
TOTAL CAPITAUX PROPRES		54 316 750.22	52 088 431.98
TOTAL PASSIF		67 883 753.31	63 372 700.60

COMPTE DE RÉSULTAT VADEC SA, LA CHAUX-DE-FONDS



	Bouclément 2014-2015 CHF	Budget 2015-2016 CHF	BOUCLEMENT 2015-2016 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Produits clients	22 088 332.60	22 130 504.50	22 206 644.66
Produits de vente d'électricité à Viteos	1 908 510.35	1 908 952.00	1 767 045.32
Produits de vente de chaleur aux CAD	2 761 250.98	2 811 880.00	2 675 899.09
Produits des repreneurs de déchets	1 367 086.41	1 485 784.00	1 569 612.30
Autres produits (refacturation interne et autres)	1 973 474.79	954 000.00	2 058 630.48
Pertes sur débiteurs	-133.90	-	-32 730.74
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	30 098 521.23	29 291 120.50	30 245 101.11
CHARGES D'EXPLOITATION			
Evacuation des déchets et des résidus	7 146 204.35	6 420 218.00	7 657 783.67
Variation provision stock de balles	-15 970.50	-	-392 029.50
Ristourne de la rétribution des repreneurs	1 064 390.64	1 082 500.00	1 103 678.70
Frais de location	242 133.80	203 213.00	216 066.90
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	8 436 758.29	7 705 931.00	8 585 499.77
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	21 661 762.94	21 585 189.50	21 659 601.34
CHARGES DE PERSONNEL	8 535 596.20	8 560 436.87	8 521 570.40 ¹
CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT			
Entretien, réparations, remplacements	2 722 278.05	4 255 380.00	2 756 300.37
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1 128 836.46	1 272 450.00	1 138 983.06
CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	1 612 142.52	1 782 850.00	1 857 064.47
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	13 998 853.23	15 871 116.87	14 273 918.30
MARGE NIVEAU DE FONCTIONNEMENT	7 662 909.71	5 714 072.63	7 385 683.04
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Produits et charges financiers	-1 572.84	1 265.10	-14 280.20
Amortissements	3 563 706.60	2 514 692.48	3 262 935.10
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3 562 133.76	2 515 957.58	3 248 654.90
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 100 775.95	3 198 115.05	4 137 028.14
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-21 000.00	-	-30 500.00
Amortissements extraordinaires	-	-	-
Attribution aux provisions	114 502.35	137 929.00	373 729.90
Notes de crédit pour rétributions complémentaires	-	-	-
Attribution au fonds de renouvellement	1 265 195.05	1 500 000.00	1 521 408.41
Notes de crédit sur tarif d'incinération actionnaires	-	-	-
Notes de crédit sur tarif des biodéchets des collectivités	-	-	-
Intérêts sur découvert Prévoyance.ne et provision	-	315 000.00	-
Coût d'arrêt supplémentaire pour projet monoligne	-	300 000.00	-
Moins-value réalisée sur titres de placements	2 428 720.00	-	1 565 480.00
RÉSULTAT BOUCLEMENT	313 358.55	945 186.05	706 909.83

De manière générale, cet exercice est financièrement bon et le résultat d'exploitation n'est que légèrement inférieur à l'exercice précédent, et bien au-dessus du budget préparé. Cela s'explique par une stabilisation des charges d'exploitation. La bonne planification des amortissements par rapport à la réorganisation des activités sur le site de Colombier a été un élément déterminant dans ce bon résultat.

Celui-ci est d'autant plus satisfaisant qu'il intervient dans un contexte où toutes les sources de revenus évoluent de manière défavorable. En effet, le tarif pour les déchets industriels DIB est en constante baisse, le tarif de vente de l'électricité poursuit sa chute (2015 = 4.7 cts/KWh et 2016 = 4.2 cts/KWh) et le prix du gaz continue de péjorer le tarif de vente de la chaleur. D'autre part, ce résultat a été sensiblement péjoré par la moins-value réalisée sur les titres de placements pour un montant de CHF 1 565 480.-.

ECART SUR BUDGET 2015-2016	
CHF	%

76 140.16	0.34
-141 906.68	-7.43
-135 980.91	-4.84
83 828.30	5.64
1 104 630.48	115.79
-32 730.74	-
953 980.61	3.26

1 237 565.67	19.28
-392 029.50	-
21 178.70	1.96
12 853.90	6.33
879 568.77	11.41

74 411.84	0.34
------------------	-------------

-38 866.47	-0.45
------------	-------

-1 499 079.63	-35.23
-133 466.94	-10.49
74 214.47	4.16
-1 597 198.57	-10.06

1 671 610.41	29.25
---------------------	--------------

-15 545.30	-1228.78
------------	----------

748 242.62	-29.75
------------	--------

732 697.32	29.12
-------------------	--------------

938 913.09	29.36
-------------------	--------------

1 Y compris la contribution à la constitution de la provision "Changement de primauté 2039 de Prévoyance.ne" de CHF 240 000.- selon commentaire figurant au point 3.5 de l'annexe aux comptes annuels en page 42 du présent rapport.
Y compris l'intérêt sur la garantie du découvert fournie à titre onéreux par le Conseil d'Etat, soit CHF 78 772.15.

COMPTE DE RÉSULTAT INCINÉRATION



	Bouclément 2014-2015 CHF	Budget 2015-2016 CHF	BOUCLEMENT 2015-2016 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Produits incinération	16 836 698.16	12 258 677.50	16 899 261.08 ①
Autres produits clients	-	4 468 375.00	-
Produits de vente d'électricité à Viteos	1 908 510.35	1 908 952.00	1 767 045.32 ②
Produits de vente de chaleur aux CAD	2 761 250.98	2 811 880.00	2 675 899.09 ③
Autres produits	874 505.52	508 000.00	981 277.57
Pertes sur débiteurs	-1 494.75	-	-29 855.94
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	22 379 470.26	21 955 884.50	22 293 627.12
CHARGES D'EXPLOITATION			
Evacuation des déchets et des résidus	4 813 243.95	4 501 961.00	5 182 485.62
Variation provision stock de balles	-15 970.50	-	-392 029.50 ④
Frais de location	62 060.15	61 800.00	88 121.55
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4 859 333.60	4 563 761.00	4 878 577.67
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	17 520 136.66	17 392 123.50	17 415 049.45
CHARGES DE PERSONNEL	7 368 673.63	7 414 872.28	7 326 179.62
CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT			
Entretien, réparations, remplacements	2 420 210.00	3 801 571.63	2 402 072.51 ⑤
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1 107 551.19	1 233 215.65	1 090 279.80 ⑤
CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	1 467 268.65	1 565 026.06	1 651 439.15 ⑥
TOTAL CHARGES PERSONNEL ET SUPPORT	12 363 703.47	14 014 685.61	12 469 971.08
MARGE NIVEAU DE FONCTIONNEMENT	5 156 433.19	3 377 437.89	4 945 078.37
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Produits et charges financiers	-92 475.36	-101 045.46	-121 772.13
Amortissements	2 434 403.30	1 660 283.61	2 292 134.19 ⑦
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 341 927.94	1 559 238.16	2 170 362.06
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 814 505.25	1 818 199.73	2 774 716.31
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-	-	-2 500.00
Amortissements extraordinaires	-	-	-
Attribution aux provisions	-	-	200 000.00 ⑧
Attribution au fonds de renouvellement	1 265 195.05	1 500 000.00	1 521 408.41
Notes de crédit sur tarif d'incinération actionnaires	-	-	-
Coût d'arrêt supplémentaire pour projet monoligne	-	300 000.00	-
Moins-value réalisée sur titres de placements	1 549 310.20	-	1 055 807.90
RÉSULTAT BOUCLEMENT	-	18 199.73	-

L'entier de notre zone d'apport applique d'une manière ou d'une autre le principe de la taxe causale. Les quantités de déchets incinérables à traiter se sont maintenant stabilisées. Le bouclage montre d'ailleurs une légère augmentation du tonnage des collectivités neuchâteloises, ce qui peut s'expliquer après 5 années de taxe et une augmentation démographique, même si celle-ci reste modeste par comparaison à d'autres régions.

Le résultat d'exploitation reste ainsi au niveau de l'exercice précédent tout en étant supérieur au budget.

Avec la suppression des subventions à la construction des usines de valorisation thermique des déchets (UVTD), il appartient à Vadec, conformément à l'article 32a LPE (Loi sur la protection de l'environnement, 1983), de constituer les provisions nécessaires afin d'assumer les coûts d'agrandissement et/ou de remplacement des installations. De ce fait, un montant de CHF 1 521 408.41 est affecté au fonds de renouvellement des installations (CHF 1 265 195.05 pour l'exercice 2014-2015).

Le Conseil confirme le tarif actionnaires qui a été budgété pour l'incinération des ordures ménagères, soit CHF 180.-/t (HT). Il tient à préciser que ce tarif se décompose de la manière suivante:

- CHF 173.75/t HT pour la prestation de traitement par incinération;
- CHF 6.25/t HT pour les prestations complémentaires, soit:
 - le financement du programme pédagogique de sensibilisation au tri de COSEDEC;
 - l'édition et la publication des MémoDéchets;
 - les prestations de conseils en matière de gestion des déchets incinérables (groupes de travail, conteneurs enterrés, appels d'offres de ramassage et transport, etc.).

ECART SUR BUDGET
2015-2016

CHF	%
172 208.58	1.03
-141 906.68	-7.43
-135 980.91	-4.84
473 277.57	93.16
-29 855.94	-
337 742.62	1.54
680 524.62	15.12
-392 029.50	-
26 321.55	42.59
314 816.67	6.90
22 925.95	0.13
-88 692.66	-1.20
-1 399 499.12	-36.81
-142 935.85	-11.59
86 413.09	5.52
-1 544 714.53	-11.02
1 567 640.48	46.42
-20 726.67	20.51
631 850.58	38.06
611 123.90	39.19
956 516.58	52.61

1 Les trois lignes d'incinération ont bien fonctionné au niveau technique. Le produit d'incinération ainsi que la quantité facturée sont légèrement supérieurs à l'exercice précédent et ceci malgré le fait que la ligne 1 de Colombier ait été arrêtée durant plus de deux mois durant l'été pour procéder à son assainissement. Le bon fonctionnement des installations contribue aussi à limiter les dépenses liées aux arrêts techniques, notamment les coûts de transbordement de déchets vers d'autres installations suisses.

2 La totalité de l'électricité que nous produisons est vendue à Viteos. Le tarif de vente offert pour sa valorisation a été en baisse constante depuis près de 5 ans ceci en lien avec les tendances du marché.
Site de La Chaux-de-Fonds: la quantité d'électricité vendue est légèrement supérieure à l'exercice précédent et au budget. Par contre, le chiffre d'affaires est légèrement inférieur. Ceci s'explique par des tarifs en baisse. Le budget prévoyait un tarif de CHF 48.-/MWh. En réalité, le tarif moyen a été de CHF 42.-/MWh (CHF 47.-/MWh pour 2015). Une diminution conséquente par rapport à l'exercice précédent et qui devrait encore se poursuivre durant les prochains exercices.

Site de Colombier: la quantité d'électricité vendue est inférieure à l'exercice précédent et au budget. Comme pour le site de La Chaux-de-Fonds, le budget prévoyait un tarif de CHF 48.-/MWh. En réalité, le tarif moyen a aussi été de CHF 42.-/MWh (CHF 47.-/MWh pour 2015). Une diminution conséquente par rapport à l'exercice précédent et qui devrait encore se poursuivre durant les prochains exercices.

3 Les tarifs de vente de chaleur sont indexés sur le prix du gaz/mazout, ce qui se traduit par une diminution des revenus et ceci malgré le fait que la production de chaleur est en augmentation sur les deux sites par rapport à l'exercice précédent. Ces tarifs sont donc au plus bas depuis quelques années.

4 Site de La Chaux-de-Fonds: forte diminution du stock de balles.
Site de Colombier: faible diminution du stock de balles.

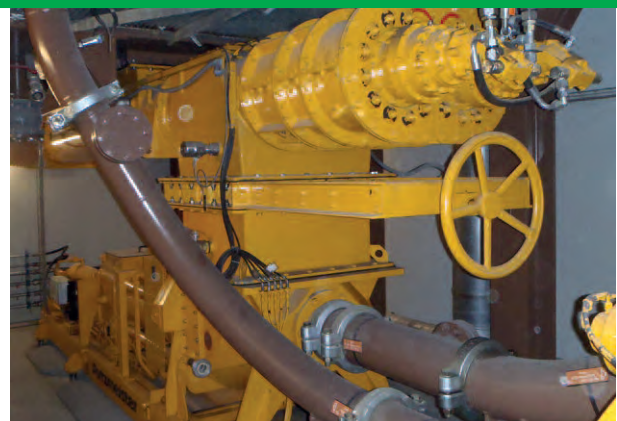
5 Un effort a été consenti durant cet exercice pour maîtriser au mieux les charges, tout en assurant des programmes d'entretien pérennes. Certains travaux prévus sur la ligne 1 de Colombier ont été intégrés dans le projet d'assainissement, ce qui diminue sensiblement les charges en exploitation. Une bonne pluviométrie durant les premiers mois de l'année a engendré des économies substantielles dans les charges d'achat d'eau du réseau.

6 Les charges de support sont supérieures au montant budgété et à l'exercice précédent par le fait que certains projets exploratoires n'ont pas abouti et la décision a été prise de les passer à charge durant cet exercice.

7 Les charges d'amortissements sont supérieures au montant budgété, car certains projets ont pu être mis en exploitation durant l'exercice et passés en immobilisations.

8 Site de Colombier: ce poste inclut l'attribution à la provision de CHF 200 000.- pour financer la transition des activités du site de Colombier qui se monte au 30.09.2016 à CHF 830 000.-.

COMPTE DE RÉSULTAT BOUES DE STEP



	Bouclément 2014-2015 CHF	Budget 2015-2016 CHF	BOUCLEMENT 2015-2016 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Produits clients	3 046 577.06	3 010 000.00	3 013 194.48
Perte sur débiteurs	-	-	-1 391.21
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 046 577.06	3 010 000.00	3 011 803.27
CHARGES D'EXPLOITATION			
Evacuation des déchets et des résidus	980 651.35	992 284.00	1 077 373.50
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	980 651.35	992 284.00	1 077 373.50
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	2 065 925.71	2 017 716.00	1 934 429.77
CHARGES DE PERSONNEL	241 505.36	240 000.00	240 668.81
CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT			
Entretien, réparations, remplacements	42 145.78	79 851.23	36 318.87
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	58.17	-	415.09
CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	100 702.96	132 020.71	69 071.96
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	384 412.27	451 871.95	346 474.73
MARGE NIVEAU DE FONCTIONNEMENT	1 681 513.44	1 565 844.05	1 587 955.04
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Produits et charges financiers	85 552.72	71 055.33	84 189.73
Amortissements	895 783.64	580 155.13	578 719.98 ¹
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	981 336.36	651 210.45	662 909.71
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	700 177.08	914 633.60	925 045.33
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-	-	-
Amortissements extraordinaires	-	-	-
Réserve de fluctuation des coûts des partenaires	-	-	-
Attribution aux provisions	-	-	-
Moins-value réalisée sur titres de placements	474 006.30	-	337 431.80
RÉSULTAT BOUCLEMENT	226 170.78	914 633.60	587 613.53

L'installation d'injection sur le site de La Chaux-de-Fonds, mise en service en juillet 2011, a très rapidement atteint sa capacité d'exploitation optimale et contribue au résultat de cette activité. Pour rappel, ce résultat intègre l'amortissement accéléré des immobilisations, en vue de l'introduction de la nouvelle Ordonnance de traitement des déchets (OTD) qui interdira, à terme, la co-incinération. L'objectif est de compenser la perte reportée de cette activité le plus rapidement possible et d'ainsi pouvoir repartir sur des bases saines. La construction d'une installation d'injection sur le site de La Chaux-de-Fonds contribue à cet objectif. Au 30 septembre 2016, le solde de la perte reportée est de CHF 2 342 706.52.

ECART SUR BUDGET
2015-2016

CHF %

3 194.48 0.11

-1 391.21 -

1 803.27 0.06

85 089.50 8.58

85 089.50 8.58

-83 286.23 -4.13

668.81 0.28

-43 532.36 -54.52

415.09 -

-62 948.75 -47.68

-105 397.22 -23.32

22 110.99 1.41

13 134.40 18.48

-1 435.15 -0.25

11 699.26 1.80

10 411.73 1.14

1 Site de La Chaux-de-Fonds: au terme de l'exercice 2015-2016, l'installation d'injection des boues du site de La Chaux-de-Fonds arrive en fin d'amortissements. En conséquence et vu la bonne maîtrise financière de cette activité, il a été décidé d'introduire une baisse du tarif de traitement au 1^{er} janvier 2017.

COMPTE DE RÉSULTAT BIODÉCHETS



	Bouclément 2014-2015 CHF	Budget 2015-2016 CHF	BOUCLEMENT 2015-2016 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Produits partenaires	1 066 872.30	1 100 000.00	1 074 089.48 ^①
Autres produits clients	-	-	-
Autres produits	26 063.53	3 500.00	24 758.82
Pertes sur débiteurs	1 360.85	-	-947.25
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 094 296.68	1 103 500.00	1 097 901.05
CHARGES D'EXPLOITATION			
Evacuation des déchets et des résidus	529 766.90	594 500.00	547 063.45
Frais de location	107 128.35	61 200.00	71 017.95
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	636 895.25	655 700.00	618 081.40
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	457 401.43	447 800.00	479 819.65
CHARGES DE PERSONNEL	205 426.22	221 871.18	217 091.57
CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT			
Entretien, réparations, remplacements	65 978.74	103 905.57	88 799.19
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	15 636.41	16 284.35	17 266.03
CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	30 051.25	40 747.65	33 175.03
TOTAL CHARGES PERSONNEL ET SUPPORT	317 092.62	382 808.76	356 331.82
MARGE NIVEAU DE FONCTIONNEMENT	140 308.81	64 991.24	123 487.83
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Produits et charges financiers	-2 558.84	-3 353.73	-3 376.52
Amortissements	17 910.26	25 716.98	57 677.75 ^②
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	15 351.42	22 363.25	54 301.23
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	124 957.39	42 627.99	69 186.60
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-	-	-
Amortissements extraordinaires	-	-	-
Attribution aux provisions	31 580.09	-	33 729.90 ^③
Réserve de fluctuation des coûts des partenaires	-	-	-
Notes de crédit sur tarif des biodéchets des collectivités	-	-	-
Moins-value réalisée sur titres de placements	93 377.30	-	35 456.70
RÉSULTAT BOUCLEMENT	-	42 627.99	-

L'exercice 2015-2016 a été fortement affecté par les conditions climatiques peu favorables à la production de déchets verts.

**ECART SUR BUDGET
2015-2016**

CHF %

-25 910.52 -2.36

- -

21 258.82 607.39

-947.25 -

-5 598.95 -0.51

-47 436.55 -7.98

9 817.95 16.04

-37 618.60 -5.74
32 019.65 7.15

-4 779.61 -2.15

-15 106.38 -14.54

981.68 6.03

-7 572.62 -18.58

-26 476.94 -6.92
58 496.59 90.01

-22.79 0.68

31 960.77 124.28

31 937.98 142.81
26 558.61 62.30

❶ Site de La Chaux-de-Fonds: ce site a été davantage pénalisé par les conditions météorologiques que le site de Colombier. L'apport des déchets verts des collectivités partenaires est néanmoins en faible augmentation.

Site de Colombier: l'apport de déchets verts des collectivités partenaires est aussi en faible augmentation. La prestation de Vadec se limite à:

- pesage des entrées;
- rechargement dans un semi pour acheminement à la méthanisation d'Axpo de Chavornay.

❷ Site de La Chaux-de-Fonds: vu la forte sollicitation des machines, il a été décidé de procéder à un amortissement extraordinaire de la chargeuse Volvo. Ce montant est réparti par moitié entre cette activité et celle du centre logistique régional des Bulles.

❸ Site de La Chaux-de-Fonds: ce poste inclut une dernière attribution à la provision pour financer les travaux de rénovation nécessaires de la toiture de la halle du compostage des Bulles. Cette provision aura été alimentée sur deux exercices à hauteur de CHF 65 309.99.

COMPTE DE RÉSULTAT CENTRES LOGISTIQUES RÉGIONAUX



	Bouclément 2014-2015 CHF	Budget 2015-2016 CHF	BOUCLEMENT 2015-2016 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Produits clients	-	-	-
Produits des repreneurs de déchets	1 296 936.26	1 415 462.00	1 504 278.90 ¹
Autres produits (refacturation interne et autres)	1 072 905.74	442 500.00	1 052 594.09 ²
Pertes sur débiteurs	-	-	-536.34
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 369 842.00	1 857 962.00	2 556 336.65
CHARGES D'EXPLOITATION			
Evacuation des déchets et des résidus	513 546.60	27 500.00	551 083.40 ²
Ristourne de la rétribution des repreneurs	1 064 390.64	1 082 500.00	1 103 678.70
Frais de location	39 699.65	40 000.00	12 550.00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 617 636.89	1 150 000.00	1 667 312.10
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	752 205.11	707 962.00	889 024.55
CHARGES DE PERSONNEL	289 278.65	268 693.41	309 917.71
CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT			
Entretien, réparations, remplacements	155 212.93	166 051.57	150 154.55
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	377.44	950.00	557.39
CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	8 906.61	32 505.58	94 041.58 ³
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	453 775.63	468 200.56	554 671.23
MARGE NIVEAU DE FONCTIONNEMENT	298 429.48	239 761.44	334 353.32
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Produits et charges financiers	-1 050.16	-3 146.14	-1 616.98
Amortissements	15 589.40	25 914.41	109 783.18 ⁴
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	14 539.24	22 768.27	108 166.20
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	283 890.24	216 993.17	226 187.12
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-	-	-
Amortissements extraordinaires	-	-	-
Contribution extraordinaire à l'amortissement des bennes P/C	-	-	-
Notes de crédit pour rétributions complémentaires	-	-	-
Attribution aux provisions	82 922.26	137 929.00	140 000.00 ⁵
Moins-value réalisée sur titres de placements	192 188.30	-	82 506.80
RÉSULTAT BOUCLEMENT	8 779.68	79 064.17	3 680.32

Site de La Chaux-de-Fonds: dès l'exercice 2014-2015, nous avons introduit une nouvelle activité pour la gestion du transbordement et déchetage des déchets incinérables et la réception des déchets recyclables sur le site des Bulles. Ce centre logistique régional des Bulles travaille en sous-traitance pour l'incinération: déchetage des encombrants et du bois et transbordement des déchets ménagers lors de l'arrêt annuel des installations d'incinération pour en effectuer la révision. Il permet aussi la réception et le transbordement de matières recyclables (exemple: papier/carton de la ville de La Chaux-de-Fonds).

Site de Colombier: l'activité des recyclables regroupe essentiellement la gestion du papier/carton, de la ferraille et du verre. D'autres déchets (frigos, appareils, alu, etc.) sont collectés sur ce site, mais les quantités restent marginales.

ECART SUR BUDGET
2015-2016
CHF %

-	-
88 816.90	6.27
610 094.09	-
-536.34	-
698 374.65	37.59
523 583.40	1903.94
21 178.70	1.96
-27 450.00	-
517 312.10	44.98
181 062.55	25.58
41 224.30	15.34
-15 897.02	-9.57
-392.61	-
61 536.00	189.31
86 470.67	18.47
94 591.88	39.45
1 529.16	-48.60
83 868.77	323.64
85 397.93	375.07
9 193.95	4.24

- 1 Site de Colombier: de manière générale, les tarifs de valorisation des matières recyclées sont restés stables. Le produit des repreneurs de déchets est supérieur au montant budgété et à l'exercice précédent. Pour le verre, les tarifs de reprise restent stables par rapport au dernier exercice. Pour le papier, le tarif de reprise a été indexé sur les fluctuations de l'Euro. En effet, les papeteries ont environ 85% de leurs revenus dans cette monnaie. Pour le carton, le tonnage a augmenté et le tarif de reprise a été légèrement à la hausse.
- 2 Site de La Chaux-de-Fonds: la quantité de déchets gérée par le centre logistique régional est supérieure à la planification et suit son développement.
Site de Colombier: les frais de transports des recyclables sont pris en charge par Vadec et refacturés aux clients. Cette façon de procéder a été introduite au 1^{er} octobre 2012. Le budget n'intègre pas ce flux entrées-sorties.
- 3 Site de La Chaux-de-Fonds: les charges de support sont supérieures au montant budgété et à l'exercice précédent par le fait que certains projets exploratoires liés à cette activité n'ont pas abouti et que la décision a été prise de les passer à charge durant cet exercice.
- 4 Site de La Chaux-de-Fonds: vu la forte sollicitation des machines, il a été décidé de procéder à un amortissement extraordinaire de la chargeuse Volvo. Ce montant est réparti par moitié entre cette activité et celle des biodéchets.
Site de Colombier: une modification importante a été faite à l'installation de traitement du carton. Vu le caractère provisoire de cette modification, en regard à l'aménagement d'un centre de tri papier/carton sur la partie Est du site, il a été décidé de procéder à un amortissement extraordinaire.
- 5 Site de La Chaux-de-Fonds: ce poste inclut l'attribution à la provision de CHF 110 000.- pour financer l'aménagement d'un couvert pour l'activité du centre logistique régional des Bulles qui se monte au 30.09.2016 à CHF 192 922.26.
Site de Colombier: ce poste inclut l'attribution à la provision de CHF 30 000.- pour financer la transition des activités du site de Colombier qui se monte au 30.09.2016 à CHF 830 000.-.

COMPTE DE RÉSULTAT AUTRES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION



	Bouclément 2014-2015 CHF	Budget 2015-2016 CHF	BOUCLEMENT 2015-2016 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Produits clients	654 410.08	675 152.00	684 132.52
Pertes sur débiteurs	-	-	-
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	654 410.08	675 152.00	684 132.52
CHARGES D'EXPLOITATION			
Evacuation des déchets et des résidus	300.00	2 000.00	2 011.50
Frais de location	11 849.60	12 500.00	12 769.90
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	12 149.60	14 500.00	14 781.40
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	642 260.48	660 652.00	669 351.12
CHARGES DE PERSONNEL	245 090.24	225 000.00	244 606.49
CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT			
Entretien, réparations, remplacements	34 943.35	98 000.00	77 144.20
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	3 085.00	18 000.00	26 382.10 ¹
CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	2 723.00	2 850.00	2 720.70
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	285 841.59	343 850.00	350 853.49
MARGE NIVEAU DE FONCTIONNEMENT	356 418.89	316 802.00	318 497.63
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Produits et charges financiers	-	-	-
Amortissements	179 401.30	167 533.00	177 036.71 ²
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	179 401.30	167 533.00	177 036.71
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	177 017.59	149 269.00	141 460.92
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-21 000.00	-	-28 000.00 ³
Amortissements extraordinaires	-	-	-
Contribution extraordinaire à l'amortissement des bennes P/C	-	-	-
Attribution aux provisions	-	-	-
Réserve de fluctuation des coûts des partenaires	-	-	-
Moins-value réalisée sur titres de placements	119 837.90	-	54 276.80
RÉSULTAT BOUCLEMENT	78 179.69	149 269.00	115 184.12

Cette activité regroupe les filières suivantes:

- Prestations d'exploitation au CAD de Viteos à La Chaux-de-Fonds;
- Prestations d'exploitation au CAD de CADBAR à Colombier;
- Location de terrains et bâtiments sur le site de Colombier;
- Exploitation de bennes et de conteneurs;
- Prestations diverses à des tiers.

Au niveau financier, les filières de fourniture de chaleur aux CAD sont équilibrées.

A l'instar de l'exercice précédent, il faut relever que la filière d'exploitation de bennes et conteneurs boucle positivement. En effet, le parc de bennes papier/carton et verre est comptablement amorti. Nous rappelons qu'il a été décidé que la période d'amortissement de ces bennes soit ramenée de 20 à 10 ans, ceci pour être en ligne avec l'intention de certaines collectivités de remplacer, à moyen terme, les bennes à crochets par des conteneurs du type aérien ou des conteneurs enterrés. Au 30 septembre 2016, Vadec a déjà installé plus de 400 conteneurs aériens pour desservir les éco-points de certaines communes et loue plus de 200 bennes.

ECART SUR BUDGET
2015-2016
CHF %

8 980.52 1.33

- -

8 980.52 1.33

11.50 0.58

269.90 2.16

281.40 1.94

8 699.12 1.32

19 606.49 8.71

-20 855.80 -21.28

8 382.10 46.57

-129.30 -4.54

7 003.49 2.04

1 695.63 0.54

9 503.71 5.67

9 503.71 5.67

-7 808.08 -5.23

❶ Site de Colombier: les frais d'eau sont supérieurs au budget et à l'exercice précédent en raison d'une fuite dans le réseau de CADBAR.

❷ Site de Colombier: le budget a été fait avant l'immobilisation du projet «Bennes déchèterie de la Croix», ce qui augmente les amortissements d'environ CHF 10 000.-.

❸ Site de Colombier: produit extraordinaire de vente de bennes à verre.

COMPTE DE RÉSULTAT DÉCHÈTERIES



	Bouclément 2014-2015 CHF	Budget 2015-2016 CHF	BOUCLEMENT 2015-2016 CHF	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Produits clients	483 775.00	618 300.00	535 967.10	①
Produits des repreneurs de déchets	70 150.15	70 322.00	65 333.40	
Autres produits	-	-	-	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	553 925.15	688 622.00	601 300.50	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Evacuation des déchets et des résidus	308 695.55	301 973.00	297 766.20	②
Ristourne de la rétribution des repreneurs	-	-	-	
Frais de location	21 396.05	27 713.00	31 607.50	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	330 091.60	329 686.00	329 373.70	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	223 833.55	358 936.00	271 926.80	
CHARGES DE PERSONNEL	185 622.10	190 000.00	183 106.20	
CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
Entretien, réparations, remplacements	3 787.25	6 000.00	1 811.05	
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	2 128.25	4 000.00	4 082.65	
CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	2 490.05	9 700.00	6 616.05	
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	194 027.65	209 700.00	195 615.95	
MARGE NIVEAU DE FONCTIONNEMENT	29 805.90	149 236.00	76 310.85	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
Produits et charges financiers	8 958.80	37 755.10	28 295.70	③
Amortissements	20 618.70	55 089.35	47 583.29	③
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	29 577.50	92 844.45	75 878.99	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	228.40	56 391.55	431.86	
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-	-	-	
Amortissements extraordinaires	-	-	-	
Réserve de fluctuation des coûts des partenaires	-	-	-	
RÉSULTAT BOUCLEMENT	228.40	56 391.55	431.86	

Cette activité comprend l'exploitation de la déchèterie DILAC, soit la déchèterie intercommunale de la Croix à Cortailod. Elle dessert actuellement les communes de Cortailod, Boudry et Milvignes, soit 19 585 habitants. Brot-Dessous, quant à elle, est sortie de la déchèterie au 01.01.2016 en raison de sa fusion avec Rochefort.

La déchèterie DILAC, exploitée depuis mai 2012 sous une forme provisoire sur un terrain de l'entreprise Duckert, a été mise en exploitation dans sa version définitive en juin 2016.

La convention Vadec-Communes pour DILAC prévoit un coût par habitant de CHF 25.- HT auquel s'ajoutent les frais de traitement des encombrants (CHF 7.- HT par habitant pour l'exercice 2015-2016), soit CHF 32.- HT par habitant.

ECART SUR BUDGET

2015-2016

CHF %

-82 332.90 -13.32

-4 988.60 -7.09

- -

-87 321.50 -12.68

-4 206.80 -1.39

- -

3 894.50 14.05

-312.30 -0.09**-87 009.20 -24.24**

-6 893.80 -3.63

-4 188.95 -69.82

82.65 2.07

-3 083.95 -31.79

-14 084.05 -6.72**-72 925.15 -48.87**

-9 459.40 -25.05

-7 506.06 -13.63

-16 965.46 -18.27**-55 959.69 -99.23**

❶ Durant cet exercice, les communes ont été facturées à CHF 25.- HT sur 8 mois et à CHF 32.- HT sur 4 mois. Le produit clients est en baisse par rapport au budget qui a été calculé sur les 6 premiers mois en provisoire et les 6 derniers mois en définitif.

❷ Une renégociation des coûts de transport pour la nouvelle déchèterie DILAC a permis une économie substantielle.

❸ Les intérêts et l'amortissement sont calculés sur le même principe que pour le produit d'exploitation, à savoir sur 8 mois en provisoire et 4 mois en définitif. Ce poste est en baisse étant donné que le budget avait été calculé sur 6 mois en provisoire et 6 mois en définitif.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Nom, forme juridique et siège de l'entreprise

Vadec SA, La Chaux-de-Fonds
La société est exonérée fiscalement.

2. Informations sur les principes comptables mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Les présents comptes annuels constituent la première application du nouveau droit comptable.

La présentation des chiffres de l'exercice précédent a été adaptée à des fins de comparaison.

Liquidités: les comptes courants bancaires, Postfinance et les caisses sont considérés comme liquidités.

Débiteurs: la provision pour perte sur débiteurs est calculée à 100% après le 2^e rappel.

Immobilisations en cours de construction: les études et pré-études, approuvées par la direction, sont incluses.

Immobilisations corporelles: elles sont amorties de façon indirecte. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire.

3. Notes sur certaines rubriques des états financiers

3.1. Taxe au sac du canton de Neuchâtel (SacNEVa)

Selon convention, le Conseil d'Etat a chargé Vadec SA de faire fabriquer et distribuer les sacs poubelles, d'encaisser et gérer les taxes, d'établir un décompte annuel détaillé des montants des taxes au sac perçues et finalement de rétrocéder aux communes la part de la taxe leur revenant.

Pour éviter toute contestation sur l'utilisation des taxes encaissées, un compte bancaire particulier a été ouvert pour traiter toutes les transactions se rapportant aux taxes perçues et à leur redistribution. Fin septembre 2016, le solde du compte ouvert auprès de la BCN, présenté dans les avoirs bancaires, se monte à CHF 2 489 184.04 (CHF 1 974 490.53 à fin septembre 2015). Présentée sous la rubrique «autres dettes à court terme», la provision pour le produit de la taxe au sac à restituer aux communes s'élève à CHF 2 962 267.03 (CHF 2 968 540.87 à fin septembre 2015).

La restitution de la taxe au sac aux communes pour l'année 2015 s'est élevée à CHF 2 831 151.29 (CHF 3 223 734.95 pour l'année 2014). Celle-ci s'est faite au prix de CHF 135.- par tonne (CHF 155.- l'année précédente). La diminution de prix a été nécessaire pour éviter la distribution aux communes d'un montant supérieur au produit de la taxe.

3.2. Dépôts à court terme: dépôt auprès de la Banque Raiffeisen des Montagnes neuchâteloises.

3.3. Pertes sur titres de placements

La provision pour moins-value constituée lors de la clôture précédente à hauteur de CHF 2 428 720.- a été intégralement utilisée afin de couvrir la perte réalisée sur les cessions intervenues en juin 2016. Une perte complémentaire de CHF 1 565 480.- a été comptabilisée durant cet exercice.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

3.4 Participations

Société, forme juridique et siège	% participation – part au droit de vote/capital	30.09.2016 CHF	30.09.2015 CHF
ISDS Oulens SA, Oulens-sous-Echallens	20 actions – 10%	20 000.00	20 000.00
CSC Déchets SA, La Chaux-de-Fonds	920 actions – 66.67%	127 000.00	127 000.00
COSEDEC, coopérative, Yverdon-les-Bains	4 parts sociales – 20%	40 000.00	40 000.00

3.5 Dette envers les institutions de prévoyance

	30.09.2016 CHF	30.09.2015 CHF
Prévoyance.ne (cotisation ordinaire septembre)	88 545.60	92 298.65

Le personnel de Vadec est assuré auprès de Prévoyance.ne.

En début d'année 2014, Vadec a versé un montant de CHF 1 688 600.- représentant sa contribution à la réserve de fluctuation de valeur constituée durant les années 2011-2012 et 2012-2013.

Au cours du 2^e semestre 2014, le Conseil d'État a accepté de se substituer aux communes pour fournir la garantie sur la part imputable à Vadec du découvert de Prévoyance.ne. Cette garantie, fournie à titre onéreux (CHF 78 772.15 à charge de l'exercice 2015-2016), a été adoptée par le Conseil d'État le 4 février 2015 avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

Prévoyance.ne est financée sous le régime de la capitalisation partielle, ce qui signifie que, en raison de la garantie de l'État, la caisse n'est pas contrainte de couvrir tous ses engagements par des actifs, et donc de disposer d'un taux de couverture de 100%. Elle affiche un découvert technique de CHF 2 608 303 029.- au 01.01.2016. La part de ce découvert attribuable à Vadec se monte à CHF 15 754 432.-.

Le Parlement fédéral a adopté le 17 décembre 2010 une réforme de la LPP, entrée en vigueur au 01.01.2012, qui implique, en autres, que les institutions LPP de droit public devront atteindre un taux de couverture de 80% à une échéance de 40 ans, soit en 2052. Des bornes intermédiaires de 60% au 01.01.2020 et de 75% au 01.01.2030 ont également été fixées.

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil neuchâtelois a adopté une loi portant modification de la Loi sur la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui comprend les mesures de re-capitalisation suivantes:

- Augmentation des cotisations ordinaires à 24.5% (60% à charge de l'employeur, 40% à charge de l'assuré)
- Rééchelonnement des cotisations et des rappels selon l'âge
- Passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans
- Demi-indexation des rentes si le chemin de croissance est respecté
- Constitution d'une réserve de fluctuation de valeur de CHF 270.0 millions à charge des employeurs, valeur 01.01.2014
- Contribution unique d'assainissement de CHF 60.0 millions à charge des employeurs, valeur 01.01.2019.

Il est par ailleurs prévu que la caisse institue un plan de prévoyance de base en primauté de cotisation dès que son taux de couverture atteindra 80%, mais au plus tard au 1^{er} janvier 2039. Le découvert résiduel à la

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

date du changement de primauté sera réparti entre les employeurs. Le montant attribuable à Vadec au 01.01.2015 est de CHF 6 143 980.- (montant estimé), à considérer comme un engagement à provisionner.

Afin de se préparer au changement de primauté en 2039, Vadec a créé au 30.09.2014 une provision « changement de primauté en 2039 » alimentée à hauteur de CHF 240 000.- par an de 2014 à 2038. L'objectif est de disposer en 2039 d'une provision à la hauteur de l'estimation 2015 de Prévoyance.ne du montant à payer, soit de CHF 6 000 000.-. Cette provision financera exclusivement les obligations financières de l'employeur. Le montant du versement annuel à la provision sera adapté au fur et à mesure de l'évolution des estimations de Prévoyance.ne.

Cependant, le Grand Conseil a, lors de sa session des 24 et 25 mai 2016, renoncé à l'obligation du financement en 2039 du passage à un taux de couverture de 100% par les employeurs.

Par mesure de prudence et en prévision de nouvelles mesures d'assainissement futures probables, le Conseil d'administration a décidé de maintenir l'attribution annuelle à cette provision. Dès lors, celle-ci se décompose comme suit:

	30.09.2016 CHF	30.09.2015 CHF
Contribution unique d'assainissement		
Apport supplémentaire exigible dès le 01.01.2019	360 500.00	360 500.00
Provision pour changement de primauté		
Passage à un plan en primauté de cotisations	720 000.00	480 000.00
<i>Total</i>	<i>1 080 500.00</i>	<i>840 500.00</i>

L'État garantit aux employés de Vadec les prestations en vertu de la LCPFPub durant 3 ans dès l'entrée en vigueur de la loi, soit jusqu'en juin 2016.

En automne 2014, le liquidateur de la Caisse de pension du personnel communal de La Chaux-de-Fonds (ex-CPC) a soumis à l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (As-So) un plan d'utilisation des fonds résiduels. Pour les employeurs ex-CPC, ce plan retient des fonds destinés à atténuer l'effort de recapitalisation des employeurs. Basé sur l'effectif des assurés au 31 décembre 2009, le montant attribué à l'entité Vadec SA s'établit à CHF 1 130 772.- et doit être utilisé pour constituer une provision pour préservation du financement au sein de Prévoyance.ne. L'As-So a approuvé le plan d'utilisation le 12 mars 2015, mais malheureusement de nombreux recours ont été déposés au Tribunal administratif fédéral (TAF) à l'encontre de cette décision. L'exécution du plan et les paiements prévus doivent dès lors être reportés jusqu'à la prochaine décision du TAF.

3.6 Passifs de régularisation

	30.09.2016 CHF	30.09.2015 CHF
Provision 13 ^e salaires	291 166.80	303 894.35
Factures à recevoir	653 589.57	204 498.13
Autres (cautions puces pour conteneurs)	21 120.00	18 450.00
<i>Total passifs de régulation</i>	<i>965 876.37</i>	<i>526 842.48</i>

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

3.7 Provisions à court terme

	30.09.2016 CHF	30.09.2015 CHF
Provision pour heures supplémentaires et vacances	503 999.35	501 108.25

3.8 Provision achat-renouvellement des bennes: utilisation de la provision «achat-renouvellement bennes et conteneurs» pour un achat de bennes AJD d'un total de CHF 66 379.05.

3.9 Capital-actions

Le capital-actions est constitué de 180 000 actions d'une valeur nominale de CHF 100.- chacune. Il est détenu par les collectivités publiques et entreprises en mains publiques selon la répartition suivante:

Actionnaires	Nombre d'actions	Numéros de certificats	Actionnaires	Nombre d'actions	Numéros de certificats
Bevaix	1 373	3	Les Ponts-de-Martel	962	55
Boudry	3 432	6	Lignièrès	412	56
Brot-Plamboz	64	8	Milvignes	5 216	1 + 4 + 13
Celtor	8 018	9	Montalchez	137	58
Corcelles-Cormondrèche	2 608	14	Montfaucon	641	59 + 60
Corgémont	1 155	15	Muriaux	385	46 + 62
Cormoret	449	17	Neuchâtel	22 634	63
Cornaux	824	16	Nods	412	64
Cortailod	2 059	18	Peseux	3 638	66
Cortébert	577	19	Plateau de Diesse	1 236	22 + 37 + 67
Courtelary	962	20	Renan	834	68
Cressier	1 098	21	Rochefort	549	7 + 69
Enges	137	24	Saignelégier	1 347	31 + 54 + 70
Fresens	137	29	Saint-Aubin-Sauges	1 510	71
Gorgier - Chez-le-Bart	1 030	30	Saint-Blaise	2 128	72
Hauterive	1 441	32	Saint-Brais	64	73
La Chaux-des-Breuleux	64	33	Saint-Imier	5 068	74
La Chaux-de-Fonds	27 053	34	SEOD	9 879	76
La Chaux-du-Milieu	257	35	SIDP	6 022	77
La Ferrière	321	36	Sonceboz-Sombeval	1 026	78
La Neuveville	2 128	38	Sonvilier	1 091	79
La Sagne	706	39	Soubey	57	88
La Tène	1 716	57 + 81	Strid SA	13 728	80
Le Bémont	257	40	Val-de-Ruz	8 101	5 + 10 + 11 + 12
Le Cerneux-Péquignot	257	41			+ 23 + 25 + 26 + 27
Le Landeron	2 265	42			+ 28 + 44 + 51 + 52
Le Locle	9 038	43			+ 61 + 75 + 86
Le Noirmont	1 026	45	Val-de-Travers	343	82
Les Bois	770	47	Valangin	206	83
Les Brenets	898	48	Vaumarcus	137	84
Les Breuleux	1 091	49	Villeret	834	85
Les Enfers	64	50	Viteos SA	18 000	87
Les Planchettes	128	53	TOTAL	180 000	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

3.10 Réserves facultatives issues du bénéfice: présentation par activité. Le détail des réserves facultatives issues du bénéfice se présente de la manière suivante:

	30.09.2015 CHF	Attribution 2014-2015 CHF	30.09.2014 CHF
Fonds de renouvellement UIOM	37 426 957.22	1 265 195.05	36 161 762.17
Résultat reporté Vadec - Incinération	0.00	0.00	0.00
Résultat reporté Vadec - Biodéchets	14 316.08	0.00	14 316.08
Résultat reporté Vadec - Centres logistiques régionaux	14 761.25	8 779.68	5 981.57
Résultat reporté Vadec - Boues de STEP	-2 930 320.05	226 170.78	-3 156 490.83
Résultat reporté Vadec - Autres activités d'exploitation	-437 510.92	78 179.69	-515 690.61
Résultat reporté Vadec - Déchèteries	228.40	228.40	0.00
<i>Total des réserves facultatives issues du bénéfice</i>	<i>34 088 431.98</i>	<i>1 578 553.60</i>	<i>32 509 878.38</i>

	30.09.2016 CHF	Attribution 2015-2016 CHF	30.09.2015 CHF
Fonds de renouvellement UIOM	38 948 365.63	1 521 408.41	37 426 957.22
Résultat reporté Vadec - Incinération	0.00	0.00	0.00
Résultat reporté Vadec - Biodéchets	14 316.08	0.00	14 316.08
Résultat reporté Vadec - Centres logistiques régionaux	18 441.57	3 680.32	14 761.25
Résultat reporté Vadec - Boues de STEP	-2 342 706.52	587 613.53	-2 930 320.05
Résultat reporté Vadec - Autres activités d'exploitation	-322 326.80	115 184.12	-437 510.92
Résultat reporté Vadec - Déchèteries	660.26	431.86	228.40
<i>Total des réserves facultatives issues du bénéfice</i>	<i>36 316 750.22</i>	<i>2 228 318.24</i>	<i>34 088 431.98</i>

4. Nombre de collaborateurs

30.09.2016 64
30.09.2015 69

5. Engagements conditionnels

Litiges: des tiers ont intenté des actions contre Vadec. Le montant global maximum réclamé est estimé à environ CHF 880 000.-. La société juge qu'elle obtiendra gain de cause. Elle estime également que les risques de perdre les procès sont très faibles du fait que certaines prétentions sont non fondées. Aucune provision n'a dès lors été comptabilisée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

6. Explication concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

	30.09.2016 CHF	30.09.2015 CHF
Perte sur titres de placements	1 565 480.00	2 428 720.00
<i>Total des charges exceptionnelles, uniques ou hors période</i>	<u>1 565 480.00</u>	<u>2 428 720.00</u>
Vente de bennes	30 500.00	21 000.00
<i>Total des produits exceptionnels, uniques ou hors période</i>	<u>30 500.00</u>	<u>21 000.00</u>
Total du résultat exceptionnel, unique ou hors période	-1 534 980.00	-2 407 720.00

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Vadec SA, La Chaux-de-Fonds

Lausanne, le 27 janvier 2017

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Vadec SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, les comptes de résultat par activité et l'annexe (pages 24 à 45) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2016.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Page 2



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Pascal Tréhan
Expert-réviseur agréé

RAPPORT DES OBSERVATEURS



Rapport à l'Assemblée Générale de
Vadec SA
La Chaux-de-Fonds

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la mise en place d'un système de contrôle interne pour les processus financiers par la société Vadec SA. Nous avons vérifié l'existence d'un système de contrôle interne mais nous n'exprimons pas d'opinion sur l'efficacité de celui-ci. Cette année, nous avons analysé la documentation mise à notre disposition par la Direction et avons procédé à quelques sondages dans le domaine des droits d'accès aux applications informatiques et effectué le suivi des liquidités et des placements.

Nous avons notamment constaté que :

- Un système de contrôle interne est en place et est documenté;
- La notion de système de contrôle interne est intégrée au tableau "identification et évaluation des aspects significatifs des processus et système de contrôle interne", notamment au niveau des débiteurs, des créanciers, du boucllement et des ressources humaines;
- Une procédure d'achat et les logigrammes y relatifs sont mis en place;
- Des listes de tâches et de contrôles à effectuer sont établies pour le suivi de la facturation des déchets et des débiteurs; pour le suivi des débiteurs, la procédure doit encore être complétée;
- Au niveau des ressources humaines, diverses procédures sont décrites (engagement, formation, évaluation, licenciement) et des "check-lists" sont élaborées pour l'arrivée et le départ des collaborateurs;
- La gestion des droits d'accès au progiciel de gestion intégré (Pro Concept) doit être revue, formalisée et améliorée;
- Toutes les procédures et les documents figurent sur le site intranet de Vadec.

Nous relevons qu'une politique en matière de placements et de gestion de la trésorerie a été décidée en octobre 2015 par le Conseil d'administration. Cette politique n'a pas encore été concrètement appliquée par le Conseil d'administration. Une procédure relative aux emprunts devra être définie.

Selon notre appréciation, la société a progressivement mis en place un système de contrôle interne.

La Chaux-de-Fonds, le 26 janvier 2017

Service des finances
Ville de La Chaux-de-Fonds

Sylvène Aeschlimann

Contrôle des finances
Ville de Neuchâtel

Serge Veya

RÉSOLUTIONS

L'examen du présent rapport a conduit l'Assemblée générale à valider les résolutions suivantes:

Première résolution

Les rapports, les comptes annuels et le bilan, ainsi que le rapport de l'organe de révision présentés par le Conseil d'administration pour l'exercice portant sur la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016 sont approuvés.

Deuxième résolution

Attribution du résultat global de CHF 2 228 318.24 aux différents fonds et réserves selon le détail figurant au point 3.10 de l'annexe aux comptes annuels en page 44 du présent rapport.

Troisième résolution

Décharge est donnée aux différents organes de la société pour leur gestion pendant l'exercice 2015-2016.

Au nom du Conseil d'administration de Vadec SA

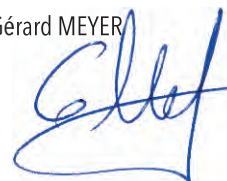
Le président

Marc ARLETTAZ



Le secrétaire

Gérard MEYER





**Vendredi 5
et samedi 6
août 2016**

**17h30 et
19h30**

Voisin de quartier
du festival, le
site industriel
régional
matières-énergies
(Vadec / Viteos)

ouvre son enceinte à

**La Plage des
Six Pompes**

et vous y invite à
**4 concerts-
spectacles**

**Le Quasi
Quatuor**
des *Barbarins
fourchus*

Entrée libre
(par portail ouest,
rue de l'Industrie)

Les artistes sont rémunérés
au chapeau - merci de
votre générosité!



Vadec SA, rue de l'Industrie 39 - cp 3236
2303 La Chaux-de-Fonds
032 967 68 01
info@vadec.ch **www.vadec.ch**

Illustrations © Vadec, ainsi que: Adequa/L.Donner (pp. 1, 8, 22, 34, 38, 52);
Fotolia (pp. 4, 9, 10, 11, 15, 23); L'Impartial/J.Bernhard (p. 12); CJ (p. 36).

© 04.2017





Une modeste **goutte d'eau**
en faveur d'une économie durable.